

EXERCICE 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 6 mai 2019

DÉLIBÉRATION n°2019-24

Le conseil d'administration s'est réuni le 6 mai 2019 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 26 avril 2019.

Point de l'ordre du jour :

6.1. Approbation des propositions de la CFVU du 28 mars 2019.

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la CFVU du 28 mars 2019,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la CFVU du 28 mars 2019 relatives au bornage et au calendrier de l'année universitaire, à la création de diplômes et concernant une convention.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du bornage de l'année universitaire 2019-2020 ;
- approbation du calendrier universitaire 2019-2020 ;
- approbation de la création du parcours recherche du master sciences du langage pour les étudiants en orthophonie ;
- approbation de la création des cinq DU suivants : DU chirurgie mini-invasive ; DIU investigateur en recherche clinique ; DU hypnose médicale ; DU maladies parodontales et comorbidités associées ; DU réparation juridique du dommage corporel ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	26
Abstentions :	0
Votes exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	0

Pièce jointes:

- Pièces relatives aux points soumis à approbation.

Fait à Tours, le 07/05/2019
Le Président,


Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	07 MAI 2019
	Transmise au recteur le :	07 MAI 2019

BORNAGE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2018/2019

Demande de dérogation pour les diplômes suivants

UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
Licence professionnelle
LP métiers des ressources naturelles de la forêt <i>parcours forêts, gestion et préservation de la ressource en eau</i>
LP Production animale <i>parcours développement et valorisation des produits de l'élevage</i>
LP Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation <i>parcours méthodes et techniques d'analyse sensorielle</i> - formation initiale et en apprentissage
Masters
Master Biodiversité, écologie et évolution
M2 Ecologie évolutive et comportementale
M2 Plantes et sociétés : culture durable, paysage et phytovalorisation – apprentissage
Master biologie, agrosciences
M2 Sensoriel et innovation
Master sciences de l'eau
M2 Hydro-systèmes et bassins versants
Master chimie et sciences et matériaux
M2 Matériaux pour les nouvelles technologies de l'énergie
Master informatique
M2 Informatique parcours BDMA
Parcours compétences complémentaires en informatique pour toutes les mentions
Polytech
Tire d'ingénieur
informatique
Informatique industrielle
Génie de l'aménagement et de l'environnement
Electronique et génie électrique
Mécanique et conception des systèmes

UFR Droit, économie et sciences sociales
MASTERS

Justice, procès et procédures

M2 Justice, procès et procédures

Droit du patrimoine

M2 promotion et gestion de l'immeuble

M2 ingénierie patrimoniale

Droit de l'entreprise

M2 Droit des affaires

M2 Droit social

Droit international

M2 Droit des affaires internationales

M2 Biotechnologies et Droit

Droit public

M2 Droit et Gestion Publique Locale

M2 Juriste de droit public

Droit européen

M2 Juriste européen

Droit de la santé

M2 Droit de la santé

Géographie, aménagement, environnement et développement ET Droit environnement et urbanisme

M2 Environnement, territoire, paysage

M2 Management des territoires et urbanisme

Economiste d'entreprise

M2 Economiste d'entreprise

Management des PME-PMI

M2 Management des PME et entrepreneuriat

Gestion des ressources humaines

M2 Santé et qualité de vie au travail

M2 Management et stratégie d'entreprise RH

Management et administration des entreprises

M2 Management de qualité et des projets

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
D 1		M 1		V 1		D 1		M 1	congés	S 1		D 1		M 1		V 1		L 1	
L 2	Semaine de Pré Rentrée	M 2		S 2		L 2		J 2		D 2		L 2		J 2		S 2		M 2	
M 3		J 3		D 3		M 3		V 3		L 3		M 3		V 3		D 3		M 3	
M 4		V 4		L 4		M 4		S 4		M 4		M 4		S 4		L 4		J 4	
J 5		S 5		M 5		J 5	exam CERCIP	D 5		M 5		J 5		D 5		M 5		V 5	
V 6		D 6		M 6		V 6		L 6		J 6		V 6		L 6		M 6		S 6	
S 7		L 7		J 7		S 7		M 7		V 7		S 7		M 7		J 7		D 7	
D 8		M 8		V 8		D 8		M 8		S 8		D 8		M 8		V 8		L 8	
L 9	début des cours	M 9		S 9		L 9		J 9		D 9		L 9		J 9	exam CERCIP	S 9		M 9	
M 10		J 10		D 10		M 10		V 10		L 10		M 10		V 10		D 10		M 10	
M 11		V 11		L 11		M 11		S 11		M 11		M 11		S 11		L 11		J 11	
J 12		S 12		M 12		J 12		D 12		M 12		J 12		D 12		M 12		V 12	
V 13		D 13		M 13		V 13		L 13		J 13		V 13		L 13		M 13		S 13	
S 14	L 14		J 14		S 14		M 14		V 14		S 14		M 14		J 14		D 14		
D 15	M 15		V 15		D 15		M 15		S 15		D 15		M 15		V 15		L 15		
L 16	M 16		S 16		L 16		J 16		D 16		L 16		J 16		S 16		M 16		
M 17	J 17		D 17		M 17		V 17	CLES	L 17		M 17		V 17		D 17		M 17		
M 18	V 18		L 18		M 18		S 18		M 18		M 18		S 18		L 18		J 18		
J 19	début CERCIP	S 19		M 19		J 19		D 19		M 19		J 19		D 19		M 19		V 19	
V 20	D 20		M 20		V 20		L 20		J 20		V 20		L 20		M 20		S 20		
S 21	L 21		J 21	Forum stage emploi	S 21		M 21	début des cours	V 21		S 21		M 21		V 21		D 21		
D 22	M 22		V 22		D 22		M 22		S 22		D 22		M 22		V 22		L 22		
L 23	M 23		S 23		L 23		J 23	début CERCIP	D 23		L 23		J 23		S 23		M 23		
M 24	J 24		D 24		M 24		V 24		L 24		M 24		V 24		D 24		M 24		
M 25	V 25		L 25		M 25		S 25		M 25		M 25		S 25		L 25		J 25		
J 26	S 26		M 26		J 26		D 26		M 26		J 26		D 26		M 26		V 26		
V 27	D 27		M 27		V 27		L 27		J 27		V 27		L 27		M 27		S 27		
S 28	L 28		J 28		S 28		M 28		V 28		S 28		M 28		V 28		D 28		
D 29	M 29	congés hors santé	V 29		D 29		M 29		S 29		D 29		M 29		V 29		L 29		
L 30	M 30		S 30		L 30		J 30				L 30		J 30		S 30		M 30		
	J 31				M 31		V 31				M 31				D 31				
	1	1	0	1	0	1	0	1	0	1	1	1	1/0	0	1	0	1	1	

<p align="center">Projet de Parcours recherche en Sciences du Langage pour les étudiants en Orthophonie Proposition du centre de formation en orthophonie (Stéphanie Borel) et du Département de Sciences du Langage (Philippe Prévost)</p>
--

Contexte national

Eléments issus du Décret n°2013-798 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste.

Depuis 2013, la formation en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophonie (CCO, Grade Master) dure 10 semestres répartis en deux cycles d'études (300 ects). Le second cycle (4/5A) est composé d'un **tronc commun** et d'un **parcours personnalisé** au cours duquel l'étudiant peut choisir, entre autres, d'approfondir ou de compléter ses connaissances favorisant une orientation vers la recherche, dans le cadre d'un **parcours recherche**. Ce parcours personnalisé comprend des unités d'enseignement librement choisies parmi les formations dispensées à l'université. **Des parcours types peuvent être proposés par la composante assurant la formation en orthophonie.** Les étudiants suivant un parcours recherche effectuent un stage de quatre semaines minimum (120h) dans une structure de recherche. Le mémoire de fin d'études en orthophonie est alors « à orientation recherche » et le directeur du mémoire est un enseignant-chercheur, un chercheur ou un orthophoniste titulaire d'un doctorat.

Contexte spécifique à l'Université de Tours

Partenariat ancien entre l'Ecole d'Orthophonie et l'équipe des Sciences du Langage (cours mutualisés, enseignements de SDL et méthodologie, encadrement de mémoire avec exigences et qualité des mémoires similaires à ce qui est attendu en M2 SDL).

Jusqu'en 2016, passerelle entre CCO (4 ans) et M2 de Sciences du langage.

Ouverture en septembre 2018 d'un Master mention SDL, parcours Acquisition (A)typique et Linguistique Formelle (AALF) pour lequel plusieurs cours sont mutualisés avec la formation en orthophonie.

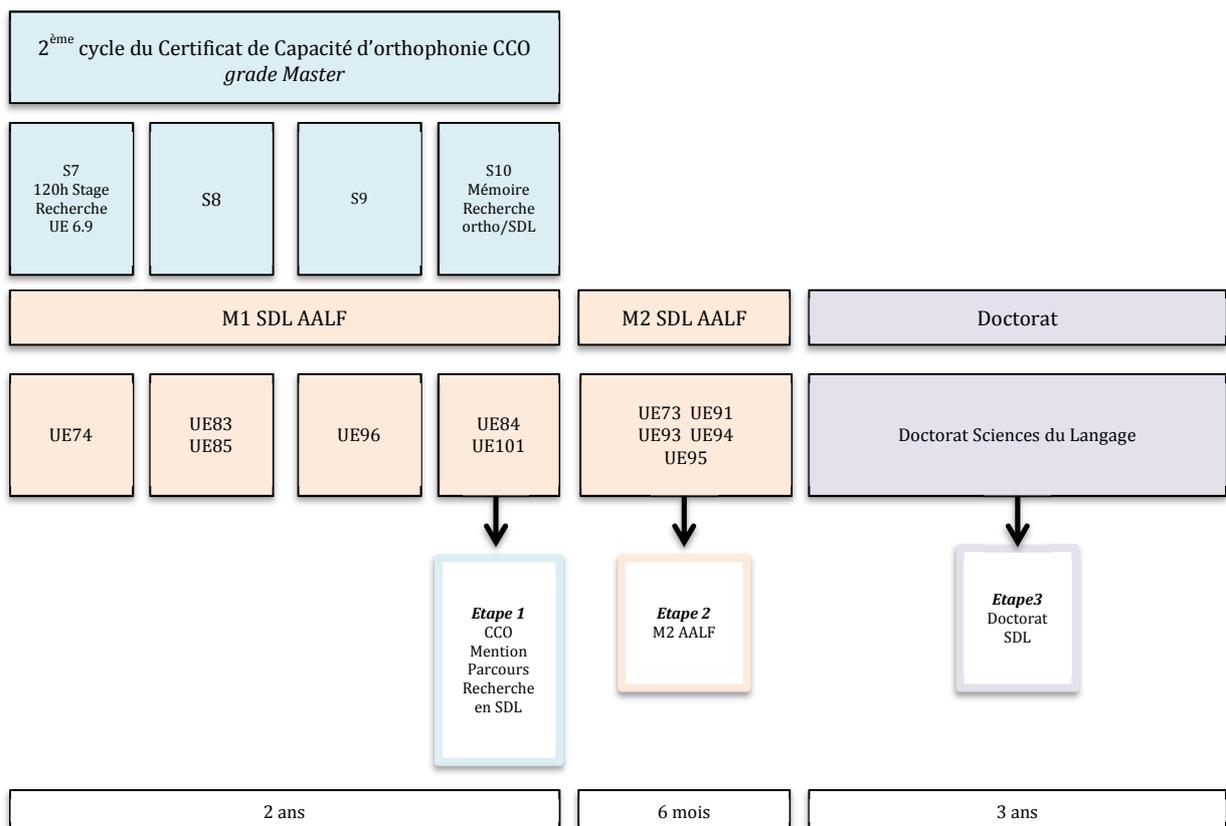
Objectifs

- 1) Proposer aux étudiants en orthophonie un Parcours Recherche en Sciences du Langage validant des UE Master mention Sciences du Langage (SDL) - Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle (AALF) + Stage recherche 120h + Mémoire de recherche. → **Etape 1 : Le CCO est validé avec la mention « Parcours recherche » dans le supplément au diplôme. L'obtention du CCO permet la validation par acquis d'un MI AALF.**

- 2) Permettre aux étudiants qui le souhaitent de valider un Master 2 AALF en poursuivant pendant un semestre après l'obtention du CCO, afin de compléter les 5 UE restantes. → **Etape 2 : L'entrée en M2 AALF est possible au semestre suivant l'obtention du CCO. La validation du M2 AALF s'effectue à l'issue d'un semestre.**
- 3) Favoriser la poursuite d'étude en Doctorat en envisageant une entrée en Doctorat le semestre suivant la validation du M2 AALF, sous réserve d'un projet de thèse validé et financé. → **Etape 3 : L'entrée en Doctorat est possible dès la validation du M2, sous réserve que le projet soit accepté par l'école doctorale et que l'étudiant bénéficie d'un financement (bourse de fondations privées, bourse d'établissement, bourse CIFRE...). Si l'étudiant souhaite concourir pour une bourse régionale ou ministérielle, il devra attendre la session suivante.**

L'étudiant pourrait choisir de poursuivre le parcours jusqu'au CCO, au Master ou au Doctorat, de façon continue ou non (arrêt possible à chaque étape).

Déroulé



Répartition des 23 UE du Master AALF

Cf Annexe 1 Correspondances UE CCO/AALF

Mutualisées lors du second cycle du CCO	UE74 Langage et cognition UE84 Plurilinguisme pathologie du langage UE85 Syntaxe et acquisition UE96 Phonologie et acquisition UE102 Mémoire
A suivre en plus pendant le second cycle du CCO	UE83 Sémantique et pragmatique avancée UE101 Séminaire de recherche
A suivre lors d'un semestre supplémentaire en M2 AALF	UE73 Syntaxe avancée (UE de M1 suivie en M2 avec sujet d'examen niveau M2) UE91 Anglais pour la recherche UE93 Morphophonologie UE94 Discours UE95 Phonologie avancée
Validation d'acquis	UE71 Méthodologie d'analyse d'article UE72 Elaboration du Projet de recherche UE75 Développement normal et pathologique du langage UE76 Autisme et trouble du développement UE81 Statistiques UE82 Collectes et analyses de données UE86 Outils informatiques d'analyses linguistiques UE97 Vieillesse cognitive et neurocognitive UE77 UE à choisir parmi les UE de masters Arts lettres et langues UE98 UE à choisir parmi les UE de masters Arts lettres et langues UE92 Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi

Etudiants concernés

Ce parcours serait ouvert à tous les étudiants en orthophonie qui en feraient la demande, sous réserve qu'ils répondent au pré-requis (niveau B2 anglais acquis). Il est attendu que 4 à 8% d'une promotion demande à l'intégrer (2 à 4 étudiants par an).

Stage recherche

En quatrième année d'orthophonie, un stage recherche de 120h (4 semaines) aura lieu au sein de l'équipe *Neurofunctional Psychiatry* (UMR 1253 iBrain) encadré par les Pr. L. Tuller et Ph. Prévost avec pour objectif de préparer le projet de recherche en lien avec le mémoire.

Mémoire à orientation recherche

Le mémoire est un mémoire à orientation recherche, encadré par un enseignant-chercheur de l'équipe des Sciences du Langage. Le jury de soutenance est dirigé par un PU ou PU-PH et composé d'au moins deux universitaires de la discipline.

Organisation

Ce parcours n'engendre pas de coût supplémentaire pour l'Université car il repose sur deux offres de formation existantes.

L'étudiant s'inscrit en Master 2 AALF après l'obtention du CCO.

Calendrier

Mise en place souhaitée à la rentrée 2019 pour les étudiants entrant en 4^{ème} année d'orthophonie.

MASTER 1 ^{ère} année= 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre Mention SDL, Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle								Certificat de capacité d'orthophonie Parcours Recherche en Sciences du Langage									
S7	Coeff.	ECTS	Estim. charge étud.	Élém. Pédag.	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée tot. Etud.	Correspondance	Élém. Pédag.	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée tot. Etud.	MCC	ECTS	
UE71	2	5	40	Méthodologie : lecture critique d'articles scientifiques (cours en anglais)		20		20	Valid. Acquis	UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'articles (S5 à S8, 15hCM, 20hTD, 3ECTS) <i>par les enseignants de SDL</i>	15	20		35	Note sur 30	3	
UE72	0	0	20	Élaboration du projet professionnel ou de recherche		10		10	Valid. Acquis	UE 7.5 : Méthodologie du mémoire : revue de littérature, question de recherche, démarche méthodologique (S8 ; 10hCM ; 40hTD ; 6 ECTS)	10	40		50	Note sur 20	6	
UE73	2	5	40	Syntaxe avancée		20		20	A suivre et valider en M2 AALF UE730 Syntaxe avancée niv.2 (évaluation niv. M2)	/		20		20			
UE74	2	5	40	Langage et cognition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10		20	UE déjà mutualisée avec CCO	UE12.1 UE Optionnelle	10	10		20	Note sur 20	5	
UE75	1	5	30	Développement normal et pathologique du langage	15			15	Valid. Acquis	UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique (S3 ; 36hCM ; 10hTD ; 4ECTS)					Validé		
										UE 5.2.1 Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture (S4 ; 25hCM ; 15hTD ; 4ECTS)							
										UE 5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication (S4 ; 30hCM ; 10hTD ; 4ECTS)							
										UE 5.2.2 Troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme (S5 ; 15hCM ; 15hTD ; 3ECTS)							
UE76	1	5	30	Autisme et trouble du développement	15			15	Valid. Acquis	UE 5.8.1 Connaissances théoriques et cliniques et répercussions du handicap sur le langage et la communication (S6 ; 15hCM ; 12hTD ; 2ECTS)					Validé		
										UE 5.8.2 Interventions spécifiques en orthophonie dans le cadre du handicap (S7 ; 12hCM ; 15hTD ; 2ECTS)							
										UE 5.1.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques (S7 ; 10hCM ; 30hTD ; 3ECTS)							
UE77	1	5	40	UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues		20		20	Valid Acquis	UE 1.3.2 : Apprentissage et didactique (S4 ; 20hCM ; 15hTD ; 3ECTS)	20	15		35	Note sur 40	5	
Total S7	9	30	240		40	80	0	120									
S8	Coeff.	ECTS	Estim. charge étud.	Élém. Pédag.	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée tot. Etud.	Correspondance	Élém. Pédag.	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée tot. Etud.	MCC	ECTS	
UE81	2	5	40	Méthodologie : Statistiques		20		20	Valid. Acquis	UE 7.3 Statistiques 2 (S9 10hCM 30hTD 5ECTS) <i>par les enseignants de SDL</i>	10	30		40	Note sur 40	5	
UE82	2	5	40	Méthodologie : Collecte et analyse de données		20		20	Valid. Acquis	UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie (utilisation des tests disponibles en orthophonie, analyses de corpus de bilans orthophoniques) (S5 ; 20hCM ; 20hTD ; 4ECTS)					Validé		
UE83	2	5	40	Sémantique et pragmatique avancée		20		20	A suivre en plus et valider en plus pendant le CCO	UE 6.9 Stage découverte de la recherche (S7, 120hstage ; 8hTD, 3ECTS)							
UE84	1	5	30	Plurilinguisme et pathologie du langage (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	15			15	UE déjà mutualisée avec CCO	UE 11 Séminaires professionnels <i>NB : Cette UE serait suivie en S10 par les étudiants en orthophonie</i>	15			15		5	
UE85	2	5	40	Syntaxe et acquisition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10		20	UE déjà mutualisée avec CCO	UE12.2 : UE Optionnelle	10		10	20		5	
UE86	1	5	40	Outils informatiques d'analyse linguistique				20	Valid. Acquis	UE 3.1 Physique générale et acoustique (S1 ; 8TD enregistrement et analyse acoustique de la voix et la parole typique sur Praat)					Validé		
										UE 1.1.4 Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie (S4, CHILDES 7hTD ; PHON 7hTD)							
										UE 5.6.1 Bilan et évaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation : analyse acoustique de la voix et la parole pathologique (S6, logiciels Praat/Vocalab, 6hTD)							
Total S8	20	120	930		115	350	0	465									
Total année (S7+S8)		60	470		65	170	0	235									

Mention SDL, Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle (AALF)									Certificat de capacité d'orthophonie							
MASTER 2 ^{ème} année= 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre									Parcours Recherche en Sciences du Langage							
S9	Coef.	ECTS	Estim. charge étud.	Élém. Pédag.	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée tot. Etud.	Correspondance	Élém. Pédag.	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée tot. Etud.	MCC	ECTS
UE91	1	5	40	Méthodologie : Anglais pour la recherche (cours en anglais)		20		20	A suivre et valider en M2 AALF			20		20		5
UE92	0	0	10	Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi		10		10	Valid Acquis	UE 4.1 Connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de l'orthophonie (15hCM, 6hTD, 3ECTS)					Validé	
UE93	2	5	40	Morphophonologie		20		20	A suivre et valider en M2 AALF			20		20		5
UE94	2	5	40	Discours		20		20	A suivre et valider en M2 AALF			20		20		5
UE95	2	5	40	Phonologie avancée		20		20	A suivre en plus et valider pendant le CCO			20		20		5
UE96	2	5	40	Phonologie et acquisition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10		20	UE déjà mutualisée avec CCO	UE12.3 UE Optionnelle	10	10		20		5
UE97	1	3	30	Vieillessement cognitif et neurocognitif	15			15	Valid. Acquis	UE 2.5 Gériatrie (S5, 20hCM, 10hTD, 3ECTS) UE 5.7.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives (S8, 20hCM, 20hTD, 3ECTS) UE 5.7.4 Bilan, évaluation et intervention dans le cadre des syndromes démentiels (S9, 15hCM, 15hTD, 2ECTS)					Validé	
UE98	1	2	40	UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues		20		20	Valid. Acquis	UE 9.3 : Ethique et déontologie (S9 ; 15hCM ; 10hTD ; 3 ECTS)					Note sur 40	3
Total S9	11	30	280		25	120	0	145								
S10	Coef.	ECTS	Estim. charge étud.	Élém. Pédag.	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée tot. Etud.	Correspondance	Élém. Pédag.	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée tot. Etud.	MCC	ECTS
UE101	0	0	20	Séminaire de recherche (élément pédagogique enseigné en langue anglaise)		10		10	A suivre et valider pendant le CCO			10		10		0
UE 102	10	30	---	Mémoire	---	---	---	---	Mémoire encadré par un MCF/PU SDL pendant le CCO + jury MCU/PU	UE 7.5 Méthodologie du mémoire (S10 ; 10hTD)					Soutenance /20	11
Total S10	10	30	20			10		10								
Total année (S9+S10)		60	300		25	130	0	155								
Total Master		120	770													

Reçu le :

Dossier complet : oui non **DIPLOME D'UNIVERSITE**A.U. C.U. D.U. D.I.U. CREATION RENOUVELLEMENT **INTITULE DU DIPLOME****Diplôme Inter-Universitaire de Chirurgie Mini-invasive (ex DIU
coelochirurgie)**

Composante de rattachement : UFR Médecine

Composante ou Université associée : BREST

Observations :

Avis du Conseil d'UFR	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Avis de la CFVU	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Avis de la commission des moyens	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Décision du CA	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :

Enseignant(s) responsable(s)	Nom : Pr Mehdi OUAÏSSI	Statut : PU-PH,	
	UFR de rattachement	Téléphone : 02 47 47 81 07 Mail : M.OUAÏSSI@chu-tours.fr	
Niveau minimum de recrutement (Niveau d'entrée)	Nom :	Statut :	
	UFR de rattachement	Téléphone Mail :	
Niveau de sortie (ne peut être supérieur au niveau d'entrée)	Inférieur au bac <input type="checkbox"/>	Bac+1 <input type="checkbox"/>	Bac+2 <input type="checkbox"/>
	Bac+3 <input type="checkbox"/>	Bac+ 4 <input type="checkbox"/>	Bac+5 <input type="checkbox"/>
Public concerné	Inférieur au bac <input type="checkbox"/>	Bac+1 <input type="checkbox"/>	Bac+2 <input type="checkbox"/>
	Bac+3 <input type="checkbox"/>	Bac+ 4 <input type="checkbox"/>	Bac+5 <input type="checkbox"/>
	Formation initiale <input checked="" type="checkbox"/>	Formation continue <input checked="" type="checkbox"/>	Poursuite d'études <input type="checkbox"/>
		Gestion UFR <input checked="" type="checkbox"/>	Gestion FC <input type="checkbox"/>

Droits d'inscription

Le droit d'inscription des diplômes d'université est décomposé en deux droits :

- **droit de base fixé par l'établissement :**
 - Pour les AU, CU et DU, application du droit de base national équivalent licence.
 - Pour les DIU, application du droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires.

Si DIU, cocher le droit national défini : Licence Master

- **droit spécifique.** Le droit spécifique est déterminé par la composante à l'aide de la fiche financière. Il doit permettre l'auto-financement de la formation.

Veuillez préciser, le montant du droit spécifique de votre diplôme : **1500 euros**

Tarifs formation continue (Frais FC+ Droits d'inscription)

Stagiaire financé : **2000 euros** (dont droit de base en vigueur)

Stagiaire non financé : **2000 euros** (dont droit de base en vigueur)

Objectifs

Enseigner les innovations en chirurgie miniinvasive (coelochirurgie et chirurgie robot assistée) à tous les chirurgiens ou internes de chirurgie en formation qui souhaitent approfondir leur connaissance dans ce domaine.

Originalité

Capacité d'accueil

21 candidats

Conditions d'inscription

- Chirurgiens titulaires d'un diplôme de chirurgie européen (digestive, urologie, gynécologie) (DESC de chirurgie digestive) ou inscrit au DESC de chirurgie digestive, pédiatrique et urologique
- Internes de chirurgie viscérale et digestive, urologie, gynécologie, pédiatrie.

Durée totale de la formation

CM : 36 heures 1 an
TP :
TD : 40 heures 2 ans

Stage Pratique professionnelle Mémoire : oui non
(Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures)
Durée du stage : Durée Pratique professionnelle :

Total heures : (TD+CM+TP+Stage) : 78 heures

Observations particulières

**MAQUETTES
et
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES**

UFR : **Médecine**

Filière :

Diplôme : **DIU de Chirurgie Mini-invasive**

Nom du responsable : Pr **Mehdi OUAÏSSI**

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	T P	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
	- Gynécologie			2						
	- Chirurgie Digestive			16						
	- Anesthésie-Réanimation			2						
	- Hépatobiliaire			4						
	- Chirurgie Bariatrique			4						
	- Chirurgie pédiatrique			2						
	- Chirurgie robotique			6						
	- Utilisation de l'électrochirurgie			2						
	- Entraînement sur coelio trainer				8					
	- Entraînement sur le porc				32					
EXAMEN (session unique)							ET (E+O)		ET (E+O)	
Total Xh/étudiant (CM+TD+TP)	= 78 heures			38 h	40h					

* Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence

FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : **DIU de Chirurgie Mini-invasive**

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation

Nom, statut et discipline
Intervenants enseignants :

Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax,

Pr Mehdi OUAÏSSI (PU-PH)
Chirurgie Digestive Colorectale

Hôpital Trousseau
Tél. : 02 47 47 81 07 / M.OUAÏSSI@chu-tours.fr

- Pr Ephrem SALAMÉ (PU-PH)
Chirurgie Digestive Oncologique et
Endocrinienne,
Transplantation Hépatique

Hôpital Trousseau
Tél. : 02 47 47 75 38 / e.salame@chu-tours.fr

- Dr Céline BOURBAO
Chirurgie Digestive, Endocrinienne
et Bariatrique

Hôpital Trousseau
Tél. : 02 18 37 05 60 / c.bourbao@chu-tours.fr

- Dr Louise BARBIER/ DrPetru
BUCUR
Chirurgie Hépato-Biliaire et
Pancréatique - Transplantation
Hépatique

Hôpital Trousseau
Tél : 02 47 47 81 23 / louise.barbier@chu-tours.fr
Tél : 02 47 47 84 48 / p.bucur@chu-tours.fr

- Pr Hubert LARDY (PU-PH)
Chirurgie Pédiatrique

Hôpital Clocheville
Tél : 02 18 37 05 86 / hubert.lardy@univ-tours.fr

- Pr LAFFON (PU-PH)
Anesthésie -Réanimation

Hôpital Bretonneau / Clocheville
Tél : 02.47.47.38.71 / marc.laffon@univ-tours.fr

- Dr Thomas HERBERT
Gynécologie obstétrique

Hôpital Bretonneau
Tél : 02 47 47 47 84 / T.HERBERT@chu-tours.fr

- Dr Émilie DUCHALAIS
Service de chirurgie digestive

CHU Nantes
Tél : 02 40 08 33 33 / emilie.duchalais@gmail.com

- Pr Guillaume Meurette
Service de chirurgie digestive

CHU Nantes
Tél : 02 40 08 33 33 / Guillaume.Meurette@univ-nantes.fr

- Dr Aurélien VENARA
Chirurgie Digestive Colorectale

CHU Angers
Tél : 02 41 35 35 25 / AuVenara@chu-angers.fr

- Pr Émilie LERMITE
Chirurgie Digestive,
cancérologique
Colorectale, hépatique

CHU Angers
Tél : 02 41 35 36 18 / emlermite@chu-angers.fr

- Pr Jérémie THEREAUX
Chirurgie viscérale et digestive

CHU Brest
Tél : 02 98 22 33 33 / jeremie.thereaux@chu-brest.fr

- Dr Bernard LELONG
Service de chirurgie digestive et
ontologique

Institut Paoli-Calmettes, Marseille
Tél : 04 91 22 33 33 / LELONGB@ipc.unicancer.fr

- Pr Léon MAGGIORI
Service de chirurgie digestive
Colorectale

(AP-HP) Hôpital Beaujon
Tél : 01 40 87 56 26 / lmaggiori@gmail.com

- Pr Guillaume PIESSEN
Service de chirurgie viscérale et
digestive

CHU Lille
Tél : 03 20 44 44 11 / guillaume.piessen@chru-lille.fr

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Initiale**

EN CAS
DE

UFR de rattachement	Médecine	Début	00/01/1900
Type de formation	DIU	Fin	00/01/1900
Intitulé	Coeli chirurgie sur l'animal		
Responsable pédagogique	Pr. OUAÏSSI		
Recettes prévisionnelles			
		Effectif minimum	Recettes
Droit de base	170,00 €	9	1 530,00
Droit spécifique	1 500,00 €	9	13 500,00
			15 030,00
	Total recettes prévisionnelles		15 030,00
	Total recettes droits spécifiques		13 500,00
Dépenses prévisionnelles			
Le droit spécifique doit couvrir l'ensemble des dépenses prévisionnelles.			
1- Rémunérations			
Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires		43,48 €	- €
Enseignants vacataires		53,70 €	- €
Non enseignants		15,55 €	- €
	Total rémunérations		- €
2- Autres frais directs			
	Prestation INRA (480€/pers)		2700
	Fournitures de gaz (70€/pers)		630 €
	Total autres frais directs		3 330 €
3- Pilotage et gestion de l'action			
		% recettes	TOTAL
Université (1)	21% des recettes prévisionnelles	21%	3 156,30
	Droit de base		1 530,00
Composante	22% des recettes spécifiques	22%	2 970,00
	C	Total pilotage et gestion FI	7 656 €
	Total dépenses prévisionnelles (A+B+C)		13986,30
	Total recettes prévisionnelles		15030,00
	S O L D E		1043,70

DIFFICULTE pour remplir cette fiche, prendre contact avec : Carole DERVAULT / 02.47.36.60.10

Université François-Rabelais de Tours

BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Continue

UFR de rattachement		Début	00/01/1900
Type de formation	Diplôme (Inter) Universitaire	Fin	00/01/1900
Intitulé			
Responsable pédagogique			

Recettes prévisionnelles

		Candidats acceptés	Recettes
Tarif Financé	- €	0	- €
Tarif Réduit	- €	0	- €
Autre tarif	- €	0	- €
		0	- €

Dépenses prévisionnelles

1- Rémunérations

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	0 h	42,96 €	- €
Enseignants vacataires	0 h	51,35 €	- €
Non enseignants	0 h	15,17 €	- €
Indemnité de responsabilité pédagogique			- €
Total rémunérations			- €

2- Autres frais directs

Total autres frais directs	- €
-----------------------------------	------------

3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action

		Par stagiaire	TOTAL
Pilotage FCU	Normal (Formation Diplômante)	330 €	- €
Gestion action	Forfait par stagiaire		- €
Total pilotage et gestion FC			- €
Total dépenses prévisionnelles			- €

Fait à Tours, le
La Directrice de la Formation Continue

Mme Christelle Pragnon

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE.

Université François-Rabelais de Tours

FICHE D'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif	9
-----------------	----------

Droit de base <i>(Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)</i>	170
--	------------

Droit spécifique	1500
-------------------------	-------------

Total	15030
--------------	--------------

Répartition	
--------------------	--

UFR	10343.70
------------	-----------------

Université <i>(droit de base + 21% du total)</i>	4686.30

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

BILAN D'ACTIVITES

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre d'inscrits	14	11	9
% de réussite	100 %	100 %	En cours
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
Montant du budget pédagogique (dépenses)			
Montant des droits d'inscriptions (recettes)			
Coût total de la formation			

Fait à Tours, le.

Signature du/des Responsable (s) :

Pr. OUAÏSSI

Reçu le :

Dossier complet : oui non

DIPLOME D'UNIVERSITE

A.U.

C.U.

D.U.

D.I.U.

CREATION

RENOUVELLEMENT

INTITULE DU DIPLOME

Investigateur en Recherche Clinique

Composante de rattachement : UFR de Médecine, Université de Tours

Composante ou Université associée : UFR de Médecine, Université de Limoges
UFR de Médecine, Université de Rouen

Observations :

Avis du Conseil d'UFR *	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date : 06/02/2017 Modification : 5/02/19
Avis de la CFVU	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date : 02/03/2017 Modification :
Avis de la commission des moyens	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date : 24/03/2017 Modification :
Décision du CA	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date : 03/04/2017 Modification :

Enseignant(s)
responsable(s)

Nom : Bruno GIRAUDEAU

Statut : PU-PH

UFR de rattachement

Téléphone : 02.47.47.46.18

UFR de Pharmacie

Université François Rabelais de Tours

Mail : bruno.giraudeau@univ-tours.fr

Nom :

Statut :

UFR de rattachement

Téléphone

Mail :

Niveau minimum
de recrutement
(Niveau d'entrée)

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Niveau de sortie
(ne peut être
supérieur au niveau
d'entrée)

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Public concerné

Formation initiale

Formation continue

Poursuite d'études

Gestion UFR

Gestion FC

Droits d'inscription

Le droit d'inscription des diplômes d'université est décomposé en deux droits :

- **droit de base fixé par l'établissement :**
 - Pour les AU, CU et DU, application du droit de base national équivalent licence.
 - Pour les DIU, application du droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires.

Si DIU, cocher le droit national défini : Licence Master

- **droit spécifique.** Le droit spécifique est déterminé par la composante à l'aide de la fiche financière. Il doit permettre l'auto-financement de la formation.

Veuillez préciser, le montant du droit spécifique de votre diplôme : **750.00 euros**

Tarifs formation continue (Frais FC+ Droits d'inscription)

Stagiaire financé : 1 430.00 euros

Stagiaire non financé : 1 370.00 euros

Objectifs	<p>La finalité est de former des cliniciens à être investigateur à l'investigation dans le cadre des recherches cliniques. L'objectif est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ acquérir des connaissances méthodologiques et réglementaires sur la planification et la conduite d'études cliniques, et plus particulièrement des essais randomisés ➤ voir les aspects pratiques de la réalisation d'une étude clinique
Originalité	<p>Formation, d'une part aux aspects théoriques, et d'autre part aux aspects pratiques de la conduite d'une étude clinique. A cette fin, sont prévues des interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ de professionnels de la recherche clinique institutionnelle (méthodologistes, médecins de CIC, IDE, ARC, pharmacovigilants, représentant des promoteurs institutionnels, ...) ➤ de professionnels de la recherche clinique industrielle
Capacité d'accueil	20 à 30 étudiants
Conditions d'inscription	Docteurs en médecine, ou en pharmacie ou odontologie Internes (BAC + 6 et +) Sages-Femmes (BAC + 5) Autres professionnels de santé susceptibles d'inclure des sujets dans une étude clinique
Durée totale de la formation	<p>CM : 60 48 heures 1 an <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>TP :</p> <p>TD : 42 8 heures 2 ans <input type="checkbox"/></p> <p> Stage <input type="checkbox"/> Pratique professionnelle <input type="checkbox"/> Mémoire : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> <small>(Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures)</small> </p> <p> Durée du stage : _____ Durée Pratique professionnelle : _____ </p> <p>Total heures : (TD+CM+TP+Stage) : 72 56 heures</p>
Observations particulières	

Université François-Rabelais de TOURS

MAQUETTES et MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR : Médecine

Filière :

Diplôme : DIU Investigateur en Recherche Clinique

Nom du responsable : Pr Bruno GIRAUDEAU

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Récapitulatif 6 4 modules	5 4 modules de 12 14 heures 1 module de 12 heures CM 1 module de 12 heures TD			60 48 h	12 8 h					
EXAMEN (2 sessions)							ET E +QP	ET O +QP	ET E +QP	ET O +QP
Module 1	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aspects historiques qui ont conduit à la Recherche Clinique d'aujourd'hui ➤ Le financement de la recherche institutionnelle (MERRI, rôle de la DGOS). ➤ Les structures de recherche : DRCI, CIC, CRC, CRB... ➤ Les appels d'offre (PHRC, INCa, Appels d'offre Recherche Translationnelle, ANR,...) ➤ Rôle des associations de patients dans la recherche clinique ➤ ECRIN / appel à projets européens ➤ FCRIN ➤ Le développement du médicament : du laboratoire à la commercialisation, phases de développement ➤ L'essai clinique dans le cadre du développement du médicament ➤ Stratégie, enjeux et spécificité de la recherche industrielle 			42 14 h						

	<ul style="list-style-type: none">➤ Résultats de l'enquête d'attractivité du LEEM➤ Introduction du DIU : Place de la formation à la Recherche Clinique dans les études médicales➤ Comité de Protection des Personnes (CPP)➤ Consentement à la recherche clinique												
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

MAQUETTES
et
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR : Médecine

Filière :

Diplôme : DIU Investigateur en Recherche Clinique

Nom du responsable : Pr Bruno GIRAudeau

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module 2	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre légal : Textes réglementaires (lois, Directive Européenne, Déclaration d'Helsinki, International Conference for Harmonisation, ...) ➤ Typologie des études biomédicales (RBM, recherche observationnelle, collections biologiques, ...) ➤ Comité de Protection des Personnes (CPP) ➤ Consentement à la recherche clinique ➤ Vigilance dans les essais cliniques ➤ Bonnes Pratiques Cliniques ➤ Acteurs d'un essai : Patient ou volontaire sain, Méthodologiste, Promoteur, Infirmière de recherche clinique/Technicien de recherche clinique, Pharmacien, Attaché de recherche clinique/Chef de projet, Pharmacovigilant, Data-manager, Biostatisticien, Comités de suivi (Comité scientifique, Comité de surveillance - Data Safety Monitoring Board, DSMB -, Comité d'adjudication)... ➤ Pharmacie, gestion des médicaments, levées d'aveugle ➤ Communication sur le protocole vis-à-vis des centres investigateurs (réunions investigateurs, newsletter), au sein des centres investigateurs (équipes soignantes), en externe (communauté scientifique),... 			12 14 h						

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etude de faisabilité, visites de mises en place, monitoring, gestion des queries, visite de clôture, rapport d'étude, archivage ➤ Les structures de la recherche (GIRCI, DRCI, CRBSP, CIC et ses modules, ...) ➤ Les impératifs réglementaires (promoteur, assurance, ANSM, CNIL, Pharmacovigilance, ...) ➤ Exposé didactique : déroulement d'un PHRC ➤ Gestion des différentes phases d'un projet de recherche clinique au CIC de Limoges : rôle du Méthodologiste, du Biostatisticien, de l'Attaché de Recherche Clinique (ARC), du Chef de Projet et du Data Manager ➤ Centre de Ressources Biologiques (CRB) 												
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

MAQUETTES
et
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR : Médecine ————— Filière :

Diplôme : DIU Investigateur en Recherche Clinique ————— Nom du responsable : Pr Bruno GIRAudeau

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module 3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre légal : Textes réglementaires (lois, Directive Européenne, Déclaration d'Helsinki, International Conference for Harmonisation, ...) ➤ Typologie des études biomédicales (RBM, recherche observationnelle, collections biologiques, ...) ➤ Vigilance dans les essais cliniques ➤ Acteurs d'un essai : Patient ou volontaire sain, Méthodologiste, Promoteur, Infirmière de recherche clinique/Technicien de recherche clinique, Pharmacien, Attaché de recherche clinique/Chef de projet, Pharmacovigilant, Data-manager, Biostatisticien, Comités de suivi (Comité scientifique, Comité de surveillance (Data Safety Monitoring Board, DSMB), Comité d'adjudication)... ➤ Le développement du médicament : du laboratoire à la commercialisation, phases de développement ➤ L'essai clinique dans le cadre du développement du médicament ➤ Rôle de l'IRC, rôle du TEC : les personnels de la recherche Organisation de l'essai clinique (actes techniques, planification des visites ...) ➤ Pharmacie, gestion des médicaments, levées d'aveugle 			12 h						

Université François-Rabelais de TOURS

MAQUETTES et MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR : Médecine

Filière :

Diplôme : DIU Investigateur en Recherche Clinique

Nom du responsable : Pr Bruno GIRAudeau

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	
Module 4-3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Clause d'ambivalence, soin et recherche ➤ Principes méthodologiques Methodologie de l'essai randomisé ➤ Calculs d'effectifs ➤ Analyse statistique d'un essai ➤ Enregistrement - Reporting - Partage de données Consort, Equator, Collaboration Cochrane ➤ Fraude au cours des essais thérapeutiques ➤ Fraude scientifique ➤ Comment publier une étude de recherche clinique : le point de vue de l'éditeur ➤ Qu'est-ce que l'impact factor ➤ Conflit d'intérêt ➤ Les pratiques discutables en recherche ➤ Critères de jugement ➤ Rôle du biostatisticien et du data-manager 			12 14 h							

MAQUETTES
et
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR : Médecine

Filière :

Diplôme : DIU Investigateur en Recherche Clinique

Nom du responsable : Pr Bruno GIRAudeau

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module 5 4	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recherche Non Interventionnelle (RNI) ➤ Ateliers : <ul style="list-style-type: none"> - Obtention d'un consentement - Organisation du recrutement - Organisation du suivi ➤ Exposé didactique : déroulement d'un PHRC ➤ Jeux de rôles : recueil du consentement ➤ Atelier : Analyse de la faisabilité d'un protocole ➤ Conclusions et évaluation des ateliers ➤ Rôle des associations de patients dans la recherche clinique : exemple de l'AFM ➤ Présentation des objectifs de la journée et explication du format pédagogique ➤ Restitution groupe par groupe, du premier travail ➤ Exposé des objectifs et du format de l'après midi ➤ Conclusions et évaluation de la journée ➤ ECRIN / Appel à projets européens ➤ FCRIN 			6 h	42 8 h					

Université François-Rabelais de TOURS

MAQUETTES et MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR : Médecine

Filière :

Diplôme : DIU Investigateur en Recherche Clinique

Nom du responsable : Pr Bruno GIRAudeau

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module 6	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Big Data, « une nouvelle approche de la recherche » ➤ e-cohorte ➤ Rôle des associations de patients dans la recherche clinique ➤ Fraude méthodologique ➤ Conflit d'intérêt ➤ Comment publier une étude de recherche clinique : le point de vue de l'éditeur ➤ Qu'est-ce que l'impact factor ➤ Fraude au cours des essais thérapeutiques ➤ Fraude scientifique ➤ Recherche en pharmaco-épidémiologie. Sollicitation des bases de l'Assurance Maladie (SNIIR-AM) : modalités d'accès, exemples d'étude ➤ Les études cliniques en dermo-cosmétologie 			12 h						
Total Xh/étudiant (CM+TD+TP)	72 56 heures par étudiant (60 48 heures de CM + 12 8 heures de TD)									

* Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence

FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : Investigateur en Recherche Clinique

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)
AMIEL Philippe Directeur Unité Recherche Sciences Humaine et Sociale, Sociologue, Docteur en Droit	INSERM U 1123 ECEVE Epidémiologie Clinique, Evaluation Economique, Populations Vulnérables Faculté de Médecine Paris-Diderot Site Villemin Pièce 308 10, avenue de Verdun 75010 PARIS ph.amiel@gmail.com
AUGER Jean Michel	augerjeanmichel@gmail.com
BARTHELEMY Philippe Directeur Recherche Clinique	Astra Zeneca Directeur Recherche Clinique 1 place Renault 92844 RUEIL-MALMAISON CEDEX philippe.barthelemy@astrazeneca.com
BRAUN Serge Directeur Scientifique	AFMTELETHON 1 bis rue de l'International - BP 59 91002 EVRY CEDEX sbraun@afm.telethon.fr
CAILLE Agnès MCU-PH, Biostatistiques	Centre d'Investigation Clinique - CIC 1415 CHRU de Tours 2 bd Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 9 agnes.caille@univ-tours.fr
CREPIN Sabrina PH, Pharmacologie	Vigilance Essais Cliniques, Service de Pharmacologie et Toxicologie - Pharmacovigilance CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX sabrina.crepin@chu-limoges.fr
DEMOTES-MAINARD Jacques PU-PH, Biologie Cellulaire/Neurologie	Coordinateur ECRIN INSERM 101 rue de Tolbiac 75654 PARIS CEDEX 13 jacques.demotes@inserm.fr
DEQUIN Pierre-François PU-PH, Réanimateur	Service de Réanimation Médicale CHRU de Tours 2 bd Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 9 dequin@med.univ-tours.fr
DIBAO-DINA Clarisse MCF, Médecin Généraliste	Département Universitaire de Médecine Générale Faculté de Médecine 10 boulevard Tonnellé 37032 TOURS CEDEX 1 clarisse.dibao-dina@univ-tours.fr
DIEBOLT Vincent Managing Director	F-CRIN / INSERM Immeuble Aropa 35 rue Bernard de Ventadour 31300 TOULOUSE vincent.diebolt@inserm.fr
DREYFUSS Didier PU-PH, Chef de service, Réanimateur	Service de Réanimation Médico-Chirurgicale Hôpital Louis Mourier 178 rue des Renouillers 92701 COLOMBES CEDEX

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)
FRANCOIS Bruno PH, Réanimateur	Service de Réanimation Polyvalente Centre d'Investigation Clinique - CIC 1435 CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX b.francois@unilim.fr
FRIJA-ORVOEN Elisabeth Ancienne Présidente de la Conférence des CPP	PARIS
GIRAUDEAU Bruno PU-PH, Biostatistiques	Centre d'Investigation Clinique - CIC 1415 CHRU de Tours 2 bd Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 9 bruno.giraudeau@univ-tours.fr
GISSOT Valérie PH, Médecin Délégué du CIC 1415	Centre d'Investigation Clinique - CIC 1415 CHRU de Tours 2 bd Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 9 valerie.gissot@univ-tours.fr
GUIGONIS Vincent PU-PH, Pédiatrie	Hôpital de la Mère et de l'Enfant Département de Pédiatrie 8 avenue D. Larrey 87000 LIMOGES v.guigonis@gmail.com
LAVILLONNIERE Martin Rédacteur en Chef Revue « Intensive Care Medicine »	journal.icm.sls@aphp.fr
LEROI Anne Marie PU-PH, Médecin Coordinatrice du CIC 1404	Centre d'Investigation Clinique - CIC 1404 Hôpital Charles Nicolle RDC Anneau Central 1 rue de Germont 76031 ROUEN CEDEX anne-marie.leroi@chu-rouen.fr
MAILLANT Laure Chargée de Mission Innovation Chef de Bureau	Bureau Innovation et Recherche Clinique (PF4) DGOS - Ministère des Affaires Sociales et la Santé 14 avenue Duquesne 75350 PARIS SP 07 laure.maillant@sante.gouv.fr
MAISONNEUVE Hervé Professeur associé, Santé Publique Rédaction Médicale et Scientifique	hervemaisonneuve@gmail.com
PFENDER Elodie Pharmacien Déléguée	Centre d'Investigation Clinique - CIC 1435 CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX elodie.pfender@chu-limoges.fr
RENON-CARRON Françoise PH, Pharmacienne	Pharmacie CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX
TAVOLACCI Marie-Pierre Médecin Délégué du CIC 1404	Centre d'Investigation Clinique - CIC 1404 Hôpital Charles Nicolle RDC Anneau Central 1 rue de Germont 76031 ROUEN CEDEX marie-pierre.tavolacci@chu-rouen.fr
VIGNON Philippe PU-PH, Réanimateur	Service de Réanimation Polyvalente - CIC 1435 CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX philippe.vignon@unilim.fr

BROUSSELES-GOUDIN Isabelle IDE, Recherche Clinique	Centre d'Investigation Clinique – CIC 1435 CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX isabelle.goudin@chu-limoges.fr	
COFFRE Carine Praticien Attaché, Data Manager	Centre d'Investigation Clinique - CIC 1415 CHRU de Tours 2 bd Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 9 carine.coffre@univ-tours.fr	
CUGGIA Marc PU-PH, Biostatistiques	Equipe données massives en santé / LTSI / Inserm Centre d'Investigation Clinique – CIC 1414 CHU de Rennes - Hôpital de Pontchaillou - Pavillon Clemenceau 2, rue Henri Le Guilloux 35033 RENNES Cedex	
ESCLAIRE Françoise PH, Histologie, Cytologie, Cytogénétique et Biologie Cellulaire	Pharmacie CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX	
GALAUP-PACI Ariane Chargée de Mission Innovation	Bureau Innovation et Recherche Clinique (PF4) DGOS – Ministère des Affaires Sociales et la Santé 14 avenue Duquesne 75350 PARIS SP 07 Ariane.GALAUPPACI@sante.gouv.fr	
LAROCHE Marie-Laure PU-PH, Pharmacologie	Centre Régional de Pharmacovigilance, de Pharmacoépidémiologie et d'information sur les médicaments CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX marie-laure.laroche@chu-limoges.fr	
LE GOUGE Amélie Praticien Attaché, Biostatistiques	Centre d'Investigation Clinique – CIC 1415 CHRU de Tours 2 bd Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 9	
LEVY (SIMOND) Anne-Laure Clinical Team Manager, PPD France	Vincennes annelaure.levy@ppdi.com	
LOUSTAUD-RATTI Véronique PU-PH, Hépatogastro-Entérologie et Nutrition	Coordonnateur Médicale et Scientifique de la DRCI CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX veronique.loustaud-ratti@chu-limoges.fr	
MONJANEL LAUGA Séverine Responsable Biométrie et Expertise sensorielle	SOREDEC groupe SOTHYS ZI de La Marquisie 19100 BRIVE severine.monjanel@sothys.net	
NATUREL Sandrine Chef de Projet	Centre d'Investigation Clinique – CIC 1435 CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX sandrine.naturel@chu-limoges.fr	
POSTIL Déborah PH, Médecin Délégué du CIC 1435	MédeCentre d'Investigation Clinique – CIC 1435 CHU Dupuytren 2 avenue Martin Luther King 87042 LIMOGES CEDEX	
SAUTENET Bénédicte AHU, Néphrologue	Service de Néphrologie – Immunologie Clinique CHRU de Tours 2 bd Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 9 benedicuto@gmail.com	
WEBER Jacques PU-PH, Médecin Coordonnateur du CIC 1404	Centre d'Investigation Clinique – CIC 1404 Hôpital Charles Nicolle RDC Anneau Central 1 rue de Germont 76031 ROUEN CEDEX jacques.weber@chu-rouen.fr josiane.sanctot@chu-rouen.fr ou secretariat.cic@chu-rouen.fr	

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Initiale**

UFR de rattachement	Médecine	Début	01/01/1900	
Type de formation	DIU	Fin	01/01/1900	
Intitulé	Investigateur en Recherche Clinique			
Responsable pédagogique	Pr Bruno GIRAUDEAU			
Recettes prévisionnelles				
		Effectif minimum	Recettes	
	Droit de bas	170,00 €	6	1 020 €
	Droit spécifique	750,00 €	6	4 500 €
				5 520 €
	Total recettes prévisionnelles			5 520 €
	Total recettes droits spécifiques			4 500 €
Dépenses prévisionnelles				
Rémunérations				
Statut	Heures / Eq TD	Taux		
Enseignants titulaires		43,48	0 €	
Enseignants vacataires	10 h	53,70	537 €	
Non enseignants		15,17	0 €	
A-	Total rémunérations		537 €	
Autres frais directs				
	Déplacements		1 500 €	
	Restauration		150 €	
B-	Total autres frais directs		1 650 €	
Pilotage et gestion de l'action				
		% recettes	TOTAL	
Université	21%des recettes prévisionnelles	21,00%	1 159 €	
	Recettes des droits de base		1 020 €	
Composant	22 % des recettes spécifiques	22,00%	990 €	
C-	Total pilotage et gestion FI		3 169 €	
	Total dépenses prévisionnelles (A+B+C)		5 356 €	
	Total recettes prévisionnelles		5 520 €	
	S O L D E		164 €	

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Continue**

UFR de rattachement

Début 00/01/1900

Type de formation

Fin 00/01/1900

Intitulé

Responsable pédagogique

Recettes prévisionnelles

		Candidats acceptés	Recettes
Tarif Financé	- €	0	- €
Tarif Réduit	- €	0	- €
Autre tarif	- €	0	- €
		0	- €

Dépenses prévisionnelles

1- Rémunérations

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	0 h	42,96 €	- €
Enseignants vacataires	0 h	51,35 €	- €
Non enseignants	0 h	15,17 €	- €
Indemnité de responsabilité pédagogique			- €
Total rémunérations			- €

2- Autres frais directs

Total autres frais directs - €

3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action

		Par stagiaire	TOTAL
Pilotage FCU	Normal (Formation Diplômante)	330 €	- €
Gestion action	Pourcentage des recettes	#N/A	#N/A
Total pilotage et gestion FC			#N/A
Total dépenses prévisionnelles			#N/A

Fait à Tours, le
La Directrice de la Formation Continue

Mme Christelle Pragnon

FICHE D'EXECUTION

11°) DROITS :

Effectif	6
----------	---

Droit de base : 170 <i>(Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)</i>	1020
--	-------------

Droit spécifique : 750	4500
-------------------------------	-------------

Total	5520
--------------	-------------

Répartition	
--------------------	--

UFR	3341
------------	-------------

Université <i>(droit de base + 21% du total)</i>	2179
--	-------------

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

BILAN D'ACTIVITES

	2015-2016	2016 -2017	2017-2018
Nombre d'inscrits	9	4	7
% de réussite	89 %	100 %	100 %
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)	72 heures	72 heures	72 heures
Montant du budget pédagogique (dépenses)	4 289,03 €	4 475,29 €	2 503,95 €
Montant des droits d'inscriptions (recettes)	4 289.20 €	4 713,44 €	2 515.86 €
Coût total de la formation			

Fait à Tours

Le 28 janvier 2019

Signature du/des Responsable (s)

Pr Bruno GIRAUDEAU

Reçu le :

Dossier complet : oui non

DIPLOME D'UNIVERSITE

A.U.

C.U.

D.U.

D.I.U.

CREATION

RENOUVELLEMENT

INTITULE DU DIPLOME

DU HYPNOSE MEDICALE

Composante de rattachement : UFR de Médecine

Composante ou Université associée :

Observations :

Dans l'esprit de la définition de la santé et de la qualité de vie de l'OMS, l'hypnose connaît un regain d'intérêt tant dans les pratiques libérales qu'hospitalières. L'hypnose est ainsi associée au soulagement des diverses formes de douleurs, à des pratiques médicales ou chirurgicales, ou encore au cours de psychothérapies. Ce DU vise à permettre de pratiquer l'hypnose dans le domaine de la santé au terme d'une formation théorique et pratique de 2 ans.

Avis du Conseil d'UFR *	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Avis de la CFVU	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Avis de la commission des moyens	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Décision du CA	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :

**Enseignant(s)
responsable(s)**

Nom : Pr Pierre CASTELNAU

Statut : PU-PH, HDR
Responsable pédagogique

UFR de rattachement : Médecine

Téléphone : 02 47 47 47 47
Mail : castelnau@med.univ-tours.fr

Nom : Dr Hugues HONORE
Dr Frédérique HONORE

Statut : Conseillers pédagogiques
Institut Orphée - IMHE

UFR de rattachement :

Téléphone : 06 03 85 60 26
Mail : hypnosium@sfr.fr

**Niveau minimum
de recrutement
(Niveau d'entrée)**

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

**Niveau de sortie
(ne peut être
supérieur au niveau
d'entrée)**

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Public concerné

Formation initiale

Formation continue

Poursuite d'études

Gestion UFR

Gestion FC

Droits d'inscription

Le droit d'inscription des diplômes d'université est décomposé en deux droits :

- **droit de base fixé par l'établissement :**
 - Pour les AU, CU et DU, application du droit de base national équivalent licence.
 - Pour les DIU, application du droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires.

Si DIU, cocher le droit national défini : Licence Master

- **droit spécifique.** Le droit spécifique est déterminé par la composante à l'aide de la fiche financière. Il doit permettre l'auto-financement de la formation.

Veuillez préciser, le montant du droit spécifique de votre diplôme : euros

Tarifs formation continue (Frais FC+ Droits d'inscription)

Stagiaire financé : 3 000 euros (1 500 euros/an)

Stagiaire non financé : 3 000 euros (1 500 euros/an)

Objectifs	<p>Cette formation s'adresse exclusivement aux professionnels de santé, libéraux ou hospitaliers, afin d'utiliser l'hypnose médicale dans leurs champs de compétence et d'expertise préalables. Cette formation vise l'apprentissage des principales techniques de l'hypnose Ericksonienne. Elle insistera aussi sur tous les aspects éthiques, juridiques et déontologiques propices à garantir les règles de bonnes pratiques en santé et de l'exercice professionnel de l'hypnose thérapeutique. Cette formation en 2 ans donne la capacité à prendre en charge un patient adulte ou pédiatrique.</p>
Originalité	<p>Le contenu pédagogique dispensé vise à permettre aux stagiaires de s'approprier les techniques de soin en hypnose. Les données purement théoriques sur l'hypnose (données neuroscientifiques et anatomiques, données historiques, considérations éthiques et juridiques) sont abordées ainsi que les connaissances pratiques. Les étudiants sont régulièrement répartis en binômes ou trinômes durant les modules, de manière intégrée aux cours magistraux (eux-mêmes résolument interactifs). Sous supervision directe de l'enseignant-formateur les étudiants mettent au fur-et-à-mesure en pratique les techniques présentées (souvent illustrées à l'aide de supports vidéos et toujours suivis d'un débriefing collectif). Le choix d'une formation sur 2 ans est motivé par: (i) La disponibilité des étudiants qui sont le plus souvent des professionnels en exercice. (ii) La volonté de permettre aux étudiants de s'approprier les connaissances et de les assimiler. (iii) La volonté d'accompagner les étudiants tout au long de ce parcours de formation au travers des exercices en TD et du mémoire d'analyse de pratique.</p>
Capacité d'accueil	20 à 21 places / an
Conditions d'inscription	<p>Professionnels de santé ayant une expérience pratique professionnelle de 6 à 24 mois et titulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un diplôme d'Etat de docteur en médecine ou en chirurgie dentaire, - d'un diplôme d'Etat de sage-femme, - d'un diplôme d'infirmière - d'un titre de Psychologue. - d'un certificat d'aptitude d'orthophoniste <p>Compatible avec la poursuite d'une activité professionnelle</p>
Durée totale de la formation	<p>CM : 72 heures</p> <p>TP : 1 an <input type="checkbox"/></p> <p>TD : 54 heures 2 ans <input checked="" type="checkbox"/></p> <p> <input type="checkbox"/> Stage <input type="checkbox"/> Pratique professionnelle <input checked="" type="checkbox"/> Mémoire : oui <input type="checkbox"/> non </p> <p><small>(Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures)</small></p> <p>Total heures: (TD+CM+TP+Stage) : 126 heures</p>
<p>Observations particulières : <u>Modalités de contrôle des connaissances</u> Réalisation d'un mémoire : Présentation de cas pris en charge et analyse de pratiques par le stagiaire : - A la fin de la première année : présentation orale du pré-projet de mémoire à l'équipe pédagogique Une note sera donnée sur 20 points et devra être égale ou supérieure à 10 pour accéder à la deuxième année du diplôme. A la fin de la deuxième année : production d'un mémoire écrit et soutenance orale du mémoire Soutenance orale devant un jury composé des enseignants de la formation Une note sera donnée sur 40 points (20 pour le mémoire écrit - 20 pour la soutenance orale), Le Diplôme Universitaire sera délivré aux stagiaires ayant obtenu la moyenne au mémoire (écrit et soutenance).</p>	

MAQUETTES
et
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR : MEDECINE

Filière :

Diplôme : DU HYPNOSE MEDICALE

Nom du responsable : Pr Pierre CASTELNAU

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
1. Année 1 : FORMATION GENERALE => 3 modules de 3 jours (9 jours)										
Module 1.1 : Initiation	Apprendre à reconnaître les signes de la transe hypnotique, et à s'en servir dans un but thérapeutique. Apprendre la panoplie des outils de base en hypnose afin d'améliorer sa communication et son action thérapeutique. Exercices pratiques systématiques guidés par le formateur puis débriefés en groupe			12 H	9 H					
Module 1.2 : Perfectionnement	Apprendre et maîtriser les techniques de base et leurs applications dans le champ de la pathologie. Ce module couvrira les différents domaines qui seront ensuite approfondis en 2eme année. Exercices pratiques systématiques guidés par le formateur puis débriefés en groupe			12 H	9 H					
Module 1.3 : Hypnose en pratique quotidienne - Hypnose en médecine générale (1 jour) - Auto-hypnose (1/2 jour) - Hypnose et neurosciences (1 jour)	Mise en situation en pratique de terrain, Formulation du projet thérapeutique, pièges et résistances, cas difficiles, gestion des échecs et des succès, supervisions et bonnes pratiques. Apprentissage de l'auto-hypnose pour l'autonomisation du patient Exercices pratiques systématiques guidés par le formateur puis débriefés en groupe Bases scientifiques de l'hypnose. Mécanismes d'action. Réseaux cérébraux à grande échelle. Plasticité. Neurones			12 H	9 H					

<p>- Contrôle des connaissances intermédiaire Séminaire mémoire (1/2 jour)</p>	<p>Réseau du mode par défaut (DMN). connectivité fonctionnelle. Techniques d'explorations en hypnose.</p> <p>Formation en vue de la préparation du mémoire (structure IMRAD, objectifs et définition des sujets de mémoire)</p> <p>Présentation du projet de mémoire par chaque stagiaire (Etude de cas pris en charge - Validation du plan et de la méthodologie par l'équipe pédagogique)</p>						0		0	
TOTAL :				36 H	27 H					

2. Année 2 : MODULES THEMATIQUES => 3 modules de 3 jours (9 jours)										
<p><u>Module 2.1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Hypno-analgésie (1 jour) - Inductions rapides (1 jour 1/2) - Hypnose en odontologie (1/2 jour) 	<p>Connaitre et maitriser les spécificités de l'hypnothérapie appliquée à la douleur aigue et chronique Apprentissage des techniques d'induction rapide en situation difficile ou non. Exercices pratiques systématiques guidés par le formateur puis débriefés en groupe Notions d'hypnose coordonnée. Connaitre et maitriser les spécificités de l'hypnose en odontologie</p>			12 H	9 H					
<p><u>Module 2.2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Hypnose et troubles chroniques (1 jour) - Hypnose infantile (1 jour) - Hypnose maternité (1 jour) 	<p>Connaitre et maitriser les spécificités de l'hypnothérapie appliquée aux troubles chroniques et notamment dans le domaine des troubles psychiques. Connaitre et maitriser les spécificités de l'hypnose infantile. Maitrise des techniques de Contes et métaphores. Connaitre et maitriser les spécificités de la pratique de l'hypnose en maternité autour de la naissance. Exercices pratiques systématiques guidés par le formateur puis débriefés en groupe</p>			12 H	9 H					

FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : DU Hypnose médicale

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation

Nom, statut et discipline

Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)

Enseignants titulaires et vacataires de l'université de Tours

Pr Pierre CASTELNAU

Professeur à l'université Tours - pierre.castelnau@univ-tours.fr
Praticien Hospitalier au CHRU de Tours

Pr Jean-Philippe COTTIER

Professeur à l'université Tours
jean-philippe.cottier@univ-tours.fr
Praticien Hospitalier au CHRU de Tours

Dr Frédéric DENIS

Maître de Conférences à l'université de Tours - frederic.denis@univ-tours.fr
Odontologiste des Hôpitaux
Responsable de l'antenne hospitalo-universitaire du CHRU de Tours

Dr Véronique LESAGE

Praticien Hospitalier au CHRU de Tours - v.lesage@chu-tours.fr

Dr Véronique GUICHETEAU

Praticien Hospitalier au CHRU de Tours - v.guicheteau@chu-tours.fr

Dr Eric FOURNIER

Praticien Hospitalier au CHRU de Tours - e.fournier@chu-tours.fr

Enseignants Institut ORPHEE

Dr Frédérique HONORE

Anesthésiste - réanimateur - Présidente de l'Institut Milton H.Erickson Institut Orphée - fredhonore@neuf.fr

Dr Jean-Claude ESPINOSA

Pédopsychiatre - Vice-présidente IMHE Biarritz pays Basque - jeanclaudeespinosa@hotmail.com

Mme Régine LASSERRE

IADÉ - Formatrice à l'Institut Orphée - lasserre.regine@neuf.fr

Dr Daniel QUIN

Médecin généraliste. Hypnothérapeute. - Vice-Président de l'IMHE Strasbourg - danquin@orange.fr

Mr Yves HALFON

Psychologue clinicien - Président de l'IMHE Normandie - yves.halfon@orange.fr

Pr Gérard OSTERMANN

Professeur de thérapeutique, Psychothérapeute analyste - gerard.ostermann@wanadoo.fr

(L'Institut Orphée assurera les enseignants remplaçants nécessaires en cas d'impossibilité des enseignants impliquées dans la formation et indiqués ci-dessus)

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Initiale**

UFR de rattachement	Médecine	Début	30/09/2018
Type de formation	DU	Fin	00/01/1900
Intitulé	DU HYPNOSE		
Responsable pédagogique	Pr P.CASTELNAU		
Recettes prévisionnelles			
		Effectif minimum	Recettes
Droit de base			- €
Droit spécifique	- €	0	- €
		0	- €
Total recettes prévisionnelles			- €
Dépenses prévisionnelles			
1- Rémunérations			
Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	126 h		- €
Enseignants vacataires			- €
Non enseignants	10 h		
Total rémunérations			
2- Autres frais directs			
Total autres frais directs			
3- Pilotage et gestion de l'action			
		% recettes	TOTAL
Université	droit de base + 21% du total des droits d'inscription	21%	
Composante		à préciser	
Total pilotage et gestion FI			- €
Total dépenses prévisionnelles			- €

EN CAS DE DIFFICULTE pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum) AU - CU - DU - DIU Formation Continue

		BUDGET PREVISIONNEL	
UFR de rattachement	Médecine	Début	01/11/2019
Type de formation	Diplôme (Inter) Universitaire	Fin	01/12/2021
Intitulé	Hypnose médicale		
Responsable pédagogique	Pr Pierre CASTELNAU	Code FC	0
Recettes prévisionnelles			
		Candidats acceptés	Recettes
Tarif Normal	3 000,00 €	14	42 000 €
Tarif Réduit	- €	0	- €
		14	42 000 €
Dépenses prévisionnelles			
1- Rémunérations			
Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	93 h	43,48 €	4 044 €
Enseignants vacataires	0 h	53,70 €	- €
Indemnité de responsabilité pédagogique			675 €
Total rémunérations			4 719 €
2- Autres frais directs			
Prestation d'enseignement Institut Orphée*			15 700 €
Frais de réception	Accueil stag.		100 €
	Repas de la promo au RU		2 880 €
Séminaire, visites, colloque Hypnose...	Stagiaires		
	Enseignants		3 000 €
Frais pédagogiques (photocopies, matériels, logiciel ...)			2 000 €
Kits d'accueil	Coût unitaire max 6,82 €		95 €
Frais de communication			1 000 €
Total autres frais directs			24 775 €
3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action			
		Par stagiaire	TOTAL
Pilotage FCU	Normal (Formation Diplômante)	330 €	4 620 €
Gestion action	Pourcentage des recettes	15%	6 300 €
Total pilotage et gestion FC			10 920 €
Total dépenses prévisionnelles			40 414 €
Solde de la formation prévisionnel			1 586 €
Les heures d'enseignement payées par la composante lui seront également reversées.			
Fait à Tours, le 05/03/2019			
La Directrice de la Formation Continue			
			
Mme Christelle Pragnon			

*Le montant alloué à l'Institut Orphée se répartit de la manière suivante :

66 % pour la rémunération des intervenants et 34% pour la prise en charge des frais de déplacements, d'hôtellerie et de repas.

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE.

FICHE D'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif	
-----------------	--

Droit de base <i>(Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)</i>	
--	--

Droit spécifique	
-------------------------	--

Total	
--------------	--

Répartition	
--------------------	--

UFR	
------------	--

Université (droit de base + 21% du total)	
---	--

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

BILAN D'ACTIVITES

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'inscrits			
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
Montant du budget pédagogique (dépenses)			
Montant des droits d'inscriptions (recettes)			
Coût total de la formation			

ANNEXES

PRESENTATION DU PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT ORPHEE

Pierre CASTELNAU est Professeur de Pédiatrie à l'Université de Tours et Chef de Service de Neuropédiatrie au CHU de Tours. Chercheur affilié en Neurosciences à l'unité INSERM U1253 de Tours, il pratique l'hypnose depuis plusieurs années et intervient ponctuellement comme formateur auprès de l'INSTITUT ORPHEE qui est l'un des principaux Instituts de formation en Hypnose pour les professionnels de santé en France. De nombreux hypnothérapeutes renommés qui pratiquent l'hypnose depuis plus de 20 ans, et parfois plus, y enseignent leur savoir-faire. Sur le modèle de plusieurs DU d'Hypnose en France nés du partenariat entre une Université et un Institut de formation privé agréé pour les professions de santé (Paris, Montpellier, Saint-Denis de la Réunion,...), le Pr CASTELNAU a conçu ce DU autour d'une équipe réduite et très expérimentée à proportion égale de formateurs entre l'Université de Tours et l'Institut ORPHEE. La qualité des intervenants et du programme résolument tourné vers la pratique garantissent l'attractivité de ce DU.

PRESENTATION DE L'INSTITUT ORPHEE

La SAS Institut ORPHEE organise des formations médicales et paramédicales en matière d'hypnothérapie. Leurs activités principales sont l'enseignement, les formations et les conférences destinées à des groupes de professionnels de santé.

Les programmes sont fondés sur les recommandations et avis des agences sanitaires et sociétés savantes suivantes : l'Académie Nationale de Médecine, l'INSERM, le Haut Conseil de la Santé Publique, La Haute Autorité de Santé (HAS), la Société Française d'anesthésie et de Réanimation (SFAR), la Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur (SFETD), la Confédération Francophone d'hypnose et de thérapies brèves (CFHTB), et l'International Society of Hypnosis (ISH).

Le comité scientifique de la SAS Institut ORPHEE vérifie la bonne conformité de ses programmes d'enseignement préconisée par les sociétés savantes, en fonction des dernières recommandations en vigueur. Il vérifie que les méthodes et outils sont validés par l'HAS et que les ressources humaines sont adaptées aux formations dispensées. (N° siret : 802 466 987 00012 - N° de formation : 72 64 03694 64 - Agréments Datadock n°0010600 et ANDPC n°6338).

Depuis 2015, l'Institut ORPHEE forme un peu plus de 2000 personnels de santé par an, dont environ 20% d'individuels, 35% d'inscrits par l'intermédiaire de leurs employeurs (principalement hôpitaux publics et cliniques) et 45% par l'intermédiaire du partenariat établi avec le GEMA (Groupe d'Enseignement Médical Agréé) qui est un des principaux organismes de formation continue des professionnels de santé en France. En 2017: Institut Orphée : 895 stagiaires et en partenariat avec le GEMA : 1230 soit un total de 2130 stagiaires dont 1500 médecins. En 2018: Institut Orphée : 1070 stagiaires et en partenariat avec le GEMA : 1020 soit un total de 2040 stagiaires dont 1410 médecins.

Principales formations présentiels proposées ces 2 dernières années :

- Pour les professionnels de santé à titre individuel :
 - Formation initiale à l'hypnose médicale (4 jours)
 - Perfectionnement à l'hypnose médicale (4 jours)
 - Perfectionnements à thème : Hypnoanalgésie, autohypnose, inductions rapides pour les services d'urgences, hypnose en pédiatrie et gériatrie, troubles addictifs, douleur aiguë, chronique et palliative (formations de 2 ou 3 jours)

- Pour les professionnels de santé travaillant en équipe (hôpitaux, cliniques) :
 - Hypnoanalgésie dans la prise en charge de la douleur (formations de 3, 6 ou 9 jours)
 - Techniques de l'hypnose au service de la communication thérapeutique et de la bien-traitance (formations de 3 jours)

(Programme des formations en cours sur le site de l'Institut - <https://www.hypnosium.com/>)

REFERENCES DE L'INSTITUT ORPHEE CONCERNANT LES PROFESSIONNELS DE SANTE EN MATIERE DE FORMATION CONTINUE & SESSIONS DE FORMATION EFFECTUEES DANS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE SUIVANTS :

CENTRE HOSPITALIER DE LA COTE BASQUE :

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (9 jours): 4 sessions/an depuis 6 ans
- Les techniques de l'hypnose au service de la communication et de la bienveillance: 1 session en 2014, 2 sessions en 2015, 3 sessions en 2016 et 4 sessions en 2017

CLINIQUE AGUILERA A BIARRITZ :

- Les techniques de l'hypnose au service de la communication et de la bienveillance: 2 sessions/an depuis 3 ans

CHU DE TOULOUSE:

- Outils de médiations dans la pratique des psychothérapies: 2 sessions/an de 4 jours depuis 2 ans

CLINIQUE AMBROISE PARE A TOULOUSE:

- Les techniques de l'hypnose au service de la communication et de la bienveillance: 1 session/an depuis 3 ans

SAMU DE TOULON:

- Hypnose conversationnelle: 1 session de 2 jours en 2018 pour les médecins libéraux

CENTRE HOSPITALIER TERRITORIAL DE NOUMEA

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (6 jours): 3 sessions/an depuis 1 an
- Les techniques de l'hypnose au service de la communication et de la bienveillance : 3 sessions en 2018

CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULEME :

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (6 jours): 1 session/an depuis 4 ans

CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN:

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (6 jours): 1 session/an depuis 1 an

CENTRE HOSPITALIER DE DAX :

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (7 jours): 1 session/an depuis 5 ans

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN :

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (6 jours): 1 session/an depuis 2 ans

CENTRE HOSPITALIER DE BIGORRE:

- Les techniques de l'hypnose au service de la communication et de la bienveillance: 1 session/an depuis 3 ans

CENTRE HOSPITALIER D'ORTHEZ:

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (6 jours): 1 session en 2016 et 2017

CENTRE HOSPITALIER DE LOURDES:

- Les techniques de l'hypnose au service de la communication et de la bienveillance: 1 session en 2016

CLINIQUE ST AUGUSTIN - BORDEAUX:

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (6 jours): 1 session/an en 2016 et 2017

CLINIQUE BAUME LES DAMES - BESANCON:

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (6 jours): 1 session en 2016/2017

CLINIQUE MARIENIA :

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (6 jours): 1 session/an depuis 3 ans

COEM AINTZINA:

- Les techniques de l'hypnose au service de la communication et de la bienveillance et l'hypnoalgésie: 1 session par an de 3 jours depuis 2 ans

CLINIQUE VERDAICH - GAILLAC:

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur sur 3 jours: 1 session en 2018

EHPAD DU GIESSEN:

- Hypnoalgésie dans la prise en charge de la douleur (9 jours): 1 session en 2018

CENTRE DE REEDUCATION DE SALIS DE BERN:

- Les techniques de l'hypnose au service de la communication et de la bienveillance: 1 session en 2014

Reçu le :

Dossier complet : oui non

DIPLOME D'UNIVERSITE

A.U.

C.U.

D.U.

D.I.U.

CREATION

RENOUVELLEMENT

INTITULE DU DIPLOME

MALADIES PARODONTALES ET COMORBIDITES ASSOCIEES

Composante de rattachement : Médecine

Composante ou Université associée :

Observations :

L'objectif de ce diplôme d'université est la prise en charge de la maladie parodontale et des tissus mous de la cavité buccale dans un contexte de comorbidités multiples.

Avis du Conseil d'UFR *	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Avis de la CFVU	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Avis de la commission des moyens	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Décision du CA	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :

**Enseignant(s)
responsable(s)**

Nom : Frédéric DENIS

Statut : MCU-PH

UFR de rattachement Médecine

Téléphone

Mail : frederic.denis@univ-tours.fr

Nom : Dr Aude-Sophie ZLOWODZKI

Statut : PH

UFR de rattachement

Téléphone : 02.47.47.47.47

Mail : a.zlowodzki@chu-tours.fr

**Niveau minimum
de recrutement
(Niveau d'entrée)**

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

**Niveau de sortie
(ne peut être
supérieur au niveau
d'entrée)**

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Public concerné

Formation initiale

Formation continue

Poursuite d'études

Gestion UFR

Gestion FC

Droits d'inscription

Le droit d'inscription des diplômes d'université est décomposé en deux droits :

- **droit de base** fixé par l'établissement :
 - Pour les AU, CU et DU, application du droit de base national équivalent licence.
 - Pour les DIU, application du droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires.

Si DIU, cocher le droit national défini : Licence Master

- **droit spécifique.** Le droit spécifique est déterminé par la composante à l'aide de la fiche financière. Il doit permettre l'autofinancement de la formation.

Veuillez préciser, le montant du droit spécifique de votre diplôme : 460 €

Tarifs formation continue (Frais FC+ Droits d'inscription)

Stagiaire financé : 1400 euros

Stagiaire non financé : 1400 euros

<p>Objectifs</p>	<p>L'objectif de cet enseignement est de proposer aux participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une approche pragmatique de la prise en charge de la maladie parodontale applicable au quotidien dans leur exercice. • Une approche raisonnée dans un contexte de comorbidités multiples du patient • D'être en capacité de diagnostiquer et traiter/stabiliser les lésions de la maladie parodontale et de les distinguer de celles des tissus mous afin d'orienter efficacement le patient vers une prise en charge spécialisée en cas de besoin. • D'être en capacité de proposer une approche centrée sur la personne qui mobilise les savoirs transdisciplinaires utiles à la stabilisation de la maladie parodontale. • D'être en capacité de construire une éducation thérapeutique du patient (ETP) pour la prise en charge de cette maladie chronique ou d'être en capacité de s'intégrer dans des programmes d'ETP transdisciplinaires.
<p>Originalité</p>	<p>Contexte : Les maladies parodontales sont des maladies infectieuses causées par les bactéries de la plaque dentaire qui touchent et détruisent les tissus de soutien des dents. L'expression de cette maladie est associée à de nombreuses comorbidités et présente des facteurs de risques communs avec de nombreuses pathologies (affections cardio-vasculaires, diabète, obésité...). Les maladies parodontales sont au cœur des discussions portant sur l'interrelation entre santé bucco-dentaire et santé générale. On estime que 34 500 adultes, au moins, auraient besoin d'une prise en charge clinique complexe de leur parodontopathie.</p>
<p>Capacité d'accueil</p>	<p>12 personnes (9 FC - 3 FI ou CCA)</p>
<p>Conditions d'inscription</p>	<p>Chirurgiens-dentistes, médecins stomatologistes, étudiants en odontologie, internes en médecine et odontologie. L'inscription est autorisée par le responsable au vu du dossier du candidat</p>
<p>Durée totale de la formation</p>	<p>CM : 35 H 1 an <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>TP : 17.5 H</p> <p>TD : 17.5 H 2 ans <input type="checkbox"/></p> <p>Stage <input type="checkbox"/> Pratique professionnelle <input checked="" type="checkbox"/> Mémoire : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> <small>(Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures)</small></p> <p>Durée du stage : Durée Pratique professionnelle : 30h dans une structure libérale ou hospitalière</p> <p>Total heures : (TD+CM+TP+Stage) : 100 heures</p>
<p>Observations particulières : Modalités d'évaluation : - Examen terminal sur l'ensemble des enseignements (durée 1h) : noté sur 20 points (Coefficient 1) - Mémoire noté sur 20 points (Coefficient 1) - Soutenance du mémoire, d'une durée de 30 minutes (20 minutes de présentation du travail et 10 minutes d'échanges avec le jury, notée sur 20 points (Coefficient 1) Pour être admis, les stagiaires doivent obtenir une note au moins égale à la moyenne (soit 10 sur 20) dans chacune des épreuves. Aucune compensation ne peut être réalisée entre les épreuves.</p>	

**MAQUETTES
et
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES**

UFR : Médecine

Filière :

Diplôme : DU Maladies parodontales et comorbidités associées

Nom du responsable : Frédéric DENIS

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Module 1 :	<ul style="list-style-type: none"> - Epidémiologie des maladies parodontales et comorbidités associées, - Education thérapeutique et éducation en santé orale, - Prise en charge globale de la personne en parodontologie, - le traitement parodontal (non chirurgical) d'assainissement aux ultra sons, - l'assainissement des poches parodontales (Service d'odontologie) 			7						
Module 2 :	<ul style="list-style-type: none"> - la prise en charge des hyperplasies gingivales médicamenteuses associées à une parodontite, - Les lésions de la muqueuse buccale et traitements pharmacologiques (Biothérapie, Biphosphonates...), - Dépistage et prise en charge des pathologies de la 			7						

	muqueuse buccale									
Module 3 :	- Chirurgie parodontale régénératrice- Relations paro ortho - paro prothèse - occlusion, - Chirurgie parodontale régénératrice			7	3.5	3.5				
Module 4 :	- Pathologies gingivales type lichen, pemphigoïde et parodontite, - Dépistage des lésions gingivales tumorales, - Examen pour le dépistage et le diagnostic des lésions gingivales			7	3.5	3.5				
Module 5 :	- Lésions de la cavité buccale et télé-expertise, - Ultra-son et parodontologie : perspectives, - Synthèse et questions cliniques complémentaires -Télé-expertise et lésions gingivales et présentation de la recherche dans le dépistage et la prise en charge des maladies parodontales			7	3.5	3.5				
Total 77h/étudiant (CM+TD+TP)				35 H	17.5 H	17.5 H				
En dehors des dates de formation Contrôle des connaissances	Examen terminal sur l'ensemble des enseignements			1H			E		E	
Contrôle des connaissances	Mémoire et soutenance de mémoire			30mn			E/O		E/O	

* Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence

FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : DU Maladies parodontales et comorbidités associées

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)
Dr Frédéric DENIS	Maître de conférences à l'université de Tours Odontologiste des Hôpitaux, Responsable de l'Antenne Hospitalo-universitaire du CHRU de Tours
Pr Mahtab SAMIMI	Professeur à l'université de Tours Praticien Hospitalier en dermatologie au CHRU de Tours
Dr Christine ROMAGNA	Ancien Maître de conférences des universités
Dr Aude Sophie ZLOWODZKI	Praticien-Hospitalier au CHRU de Tours
Pr TUBERT-JEANNIN	Professeur à l'université de Clermont-Ferrand Praticien Hospitalier au CHU de Clermont Ferrand
Dr Cécile CHATEL	Praticien Hospitalier au CHU de Grenoble
Dr PETRAUD	Chirurgien-maxillo-facial libéral
Dr Jean-Marc GREGOIRE	Chercheur à l'université de Tours

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Initiale**

UFR de rattachement	Médecine			Début	15/01/2020
Type de formation	DU			Fin	30/06/2020
Intitulé	Maladies parodontales et comorbidités associées				
Responsable pédagogique	Frédéric DENIS				
Recettes prévisionnelles					
			Effectif minimum	Recettes	
	Droit de base	170,00 €	3	510 €	
	Droit spécifique	460,00 €	3	1 380 €	
			3	1 890 €	
	Total recettes prévisionnelles			1 890 €	
Dépenses prévisionnelles					
1- Rémunérations					
	Statut	Heures / Eq TD	Taux		
	Enseignants titulaires	0 h	42,96 €	- €	
	Enseignants vacataires	0 h	51,35 €	- €	
	Non enseignants	0 h	15,17 €	- €	
	Total rémunérations			- €	
2- Autres frais directs					
	Total autres frais directs			- €	
3- Pilotage et gestion de l'action					
			% recettes	TOTAL	
Université	droit de base + 21% du total des droits d'inscription		21%	907 €	
Composante	22% du montant versé par l'université		22%	416 €	
	Total pilotage et gestion FI			1 323 €	
	Total dépenses prévisionnelles			1 323 €	

EN CAS DE DIFFICULTE pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Continue**



BUDGET PREVISIONNEL

UFR de rattachement	Médecine	Début	15/01/2020
Type de formation	Diplôme (Inter) Universitaire	Fin	30/06/2020
Intitulé	DU Maladies parodontales et Comorbidités assoc		
Responsable pédagogique	Frédéric DENIS	Code FC	10 MPC

Recettes prévisionnelles

		Candidats acceptés	Recettes
Tarif Normal	1 400,00 €	7	9 800 €
Tarif Réduit	- €	0	- €
Tarif CR / PE	- €	0	- €
Tarif groupe	- €	0	- €
Autre tarif	- €	0	- €
		7	9 800 €

Dépenses prévisionnelles

1- Rémunérations

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	44 h	43,48 €	1 913 €
Enseignants vacataires	38 h	53,70 €	2 041 €
Non enseignants	0 h	15,55 €	- €
Indemnité de responsabilité pédagogique			255 €
Total rémunérations			4 209 €

2- Autres frais directs

Frais de mission des intervenants	Transport	550 €
	Hôtel	180 €
	Repas	61 €
Frais de réception	Accueil stag.	50 €
	Repas	- €
Séminaire, visites...	Stagiaires	
	Enseignants	- €
Frais pédagogiques (photocopies, matériel, livres...)		200 €
Kits d'accueil	Coût unitaire max 2,47 €	17 €
Frais de communication		750 €
Total autres frais directs		1 808 €

3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action

		Par stagiaire	TOTAL
Pilotage FCU	Normal (Formation Diplômante)	330 €	2 310 €
Gestion action	Pourcentage des recettes	15%	1 470 €
Total pilotage et gestion FC			3 780 €

Total dépenses prévisionnelles 9 797 €

Solde de la formation prévisionnel 3 €

Les heures d'enseignement payées par la composante lui seront également reversées.

Fait à Tours, le 28/11/2018
La Directrice de la Formation Continue

Mme Christelle Pragnon

FICHE D'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif	
-----------------	--

Droit de base <i>(Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)</i>	
--	--

Droit spécifique	
-------------------------	--

Total	
--------------	--

Répartition	
--------------------	--

UFR	
------------	--

Université <i>(droit de base + 21% du total)</i>	
--	--

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

BILAN D'ACTIVITES

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'inscrits			
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
Montant du budget pédagogique (dépenses)			
Montant des droits d'inscriptions (recettes)			
Coût total de la formation			

Reçu le :

Dossier complet : oui non

DIPLOME D'UNIVERSITE

A.U.

C.U.

D.U.

D.I.U.

CREATION

RENOUVELLEMENT

INTITULE DU DIPLOME :

REPARATION JURIDIQUE DU DOMMAGE CORPOREL

Composante de rattachement : UFR Médecine

Composante ou Université associée :

Observations :

Avis du Conseil d'UFR *	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Avis de la CFVU	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Avis de la commission des moyens	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Décision du CA	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :

**Enseignant(s)
responsable(s)**

Nom : Pauline Saint-Martin Statut : PU-PH
UFR de rattachement Médecine Téléphone : 02.47.47.75.55
Mail : pauline.saint-martin@univ-tours.fr

Nom : Camille Rérolle Statut : MCU-PH
UFR de rattachement Médecine Téléphone : 02.47.47.75.55
Mail : camille.rerolle@univ-tours.fr

**Niveau minimum
de recrutement
(Niveau d'entrée)**

Inférieur au bac Bac+1 Bac+2
Bac+3 Bac+ 4 Bac+5 Bac+6

**Niveau de sortie
(ne peut être
supérieur au niveau
d'entrée)**

Inférieur au bac Bac+1 Bac+2
Bac+3 Bac+ 4 Bac+5 Bac+6

Public concerné

Formation initiale Formation continue Poursuite d'études
Gestion UFR Gestion FC

Droits d'inscription

Le droit d'inscription des diplômes d'université est décomposé en deux droits :

- **droit de base fixé par l'établissement :**
 - Pour les AU, CU et DU, application du droit de base national équivalent licence.
 - Pour les DIU, application du droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires.

Si DIU, cocher le droit national défini : Licence Master

- **droit spécifique.** Le droit spécifique est déterminé par la composante à l'aide de la fiche financière. Il doit permettre l'auto-financement de la formation.

Veuillez préciser, le montant du droit spécifique de votre diplôme : 400 euros

Tarifs formation continue (Frais FC+ Droits d'inscription)

Stagiaire financé : 1 500 euros

Stagiaire non financé : 1 500 euros

<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les bases théoriques et concept généraux de l'expertise médicale et de l'évaluation du préjudice, - Reconnaître et s'adapter aux différents contextes juridiques (pénal, civil, administratif, droit commun...), - Conduire ou participer d'une manière adaptée à une expertise médicale en fonction de son statut (expert, sappeur, médecin de recours...), - Évaluer les préjudices courants par spécialité d'organes et leurs particularités, - Reconnaître l'implication du niveau d'évaluation d'un préjudice, - Pratiquer l'expertise médicale en tenant compte de ses particularités déontologiques ?
<p>Originalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a pas d'offre d'enseignement en Région Centre Val de Loire concernant l'expertise médicale et ses particularités contrairement aux Régions Bretagne et Pays de la Loire. - C'est un domaine à l'interaction du droit et de la médecine qui nécessite de ce fait une formation particulière.
<p>Capacité d'accueil</p>	<p>20 personnes : 18 en Formation continue - 2 au maximum en Formation initiale</p>
<p>Conditions d'inscription</p>	<p>Professionnels de santé (médecins salariés ou libéraux, chirurgiens-dentistes) concernés par la procédure d'expertise. En accord avec les responsables pédagogiques et en fonction d'un projet professionnel particulier, certains étudiants de troisième cycle pourront avoir accès à la formation. Dans tous les cas, l'inscription est soumise à l'autorisation des responsables pédagogiques du diplôme sur dossier comportant un CV et une lettre de motivation.</p>
<p>Durée totale de la formation</p>	<p>CM : 70 heures 1 an <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>TP :</p> <p>TD : 35 heures 2 ans <input type="checkbox"/></p> <hr/> <p>Stage <input type="checkbox"/> Pratique professionnelle <input checked="" type="checkbox"/> Mémoire : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> <small>(Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures)</small> Rapport d'expertise : oui <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Durée du stage : Durée Pratique professionnelle : 35 heures (10 demies journées auprès d'un médecin expert)</p> <hr/> <p>Total heures : (TD+CM+TP+Stage) : 140 heures</p>

Observations particulières :

Modalités de contrôle des connaissances :

- Examen au début du deuxième séminaire et du troisième séminaire (durée : 30 mn) : notés sur 20 points (coefficient 1),
 - Présentation orale d'une expertise parmi les 10 présentes dans le rapport (durée : 20 minutes de présentation et 10 minutes d'échanges avec le jury) : notée sur 20 points (Coefficient 2),
- Pour être admis, les stagiaires doivent obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves écrites et une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'épreuve orale. Aucune compensation ne peut être réalisée entre les épreuves écrites et l'épreuve orale.

MAQUETTES
et
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR : Médecine

Noms des responsables : Pauline Saint-Martin - Camille Rérolle

Diplôme : Réparation juridique du dommage corporel

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Séminaire 1 (5 jours)										
	Organisation judiciaire			35						
	Types de procédures									
	Déontologie, Secret professionnel et dossier médical									
	Information/consentement									
	Principe de l'indemnisation									
	Les préjudices corporels									
	Le rapport d'expertise									
Séminaire 2 (5 jours)										
Examen		1		17.5			E	E	E	E
	Contradictoire, état antérieur et imputabilité									
	Responsabilité médical									
	Expertise en Droit commun									
	Expertise en CCI									
	Expertise de sécurité sociale et de la fonction publique									
	Conduite de l'expertise									
	Pathologie séquellaire (partie 1)				17.5					
Séminaire 3 (5 jours)										
Examen		1		17.5			E	E	E	E
	Avocat et expertise									
	Assureur et expertise									
	Le médecin de recours									
	Rédaction du rapport d'expertise									
	Cas pratique									
	Pathologie séquellaire (partie 2)				17.5					
Contrôle des connaissances en dehors des dates de formation	Présentation orale d'une expertise	2			30 mn		0	0	0	0
Total 105h/étudiant (CM+TD+TP)				70	35					

* Préciser : CC : contrôle continu ; ET : examen terminal ; O : oral ; E : écrit ; OP : obligation de présence

FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : Réparation juridique du dommage corporel

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)
Pr Pauline Saint-Martin : médecine légale et droit de la santé	Institut Médicolégal du CHRU de TOURS Avenue de la République 37044 TOURS Cedex 9 - Faculté de médecine de TOURS
Dr Camille Rérolle : médecine légale et droit de la santé	Institut Médicolégal du CHRU de TOURS Avenue de la République 37044 TOURS Cedex 9 - Faculté de médecine de TOURS
Dr Arsène Gambier : Psychiatre et Médecin légiste	Institut Médicolégal du CHRU de TOURS Avenue de la République 37044 TOURS Cedex 9
Dr Jean Rérolle : Médecin conseil d'assurance, Médecin généraliste	10 rue de l'Elysée 37000 TOURS
Dr Eric Pallisson : Médecin conseil d'assurance, neurologue	19 rue Jules Charpentier 37000 TOURS
Dr Jean Pierre Lelievre : Médecin Conseil d'Assurance, Rhumatologue	43 bis rue Nationale 37000 TOURS
Dr Jérôme Druon : Chirurgien Orthopédiste	Service de Chirurgie Orthopédique du CHRU de TOURS Avenue de la République 37044 TOURS Cedex 9
Pr Luc Favard : Chirurgien orthopédiste	Service de Chirurgie Orthopédique, du CHRU de TOURS Avenue de la République 37044 TOURS Cedex 9
Dr Guillaume Gras : Infectiologue	Service de Maladie Infectieuse du CHRU de TOURS 2 boulevard Tonnellé 37000 TOURS
Pr Dominique Goga : chirurgien maxillo-facial	Service de Chirurgie Maxillo-faciale du CHRU de TOURS Avenue de la République 37044 TOURS Cedex 9
Pr Pierre-Jean Pissella : ophtalmologiste	Service d'ophtalmologie du CHRU de TOURS 2 boulevard Tonnellé 37000 TOURS
Pr Loïk de Calan : Chirurgien digestif	Service de Chirurgie Digestive du CHRU de TOURS Avenue de la République 37044 TOURS Cedex 9
Pr Gilles Body : Gynécologue Obstetricien	Service de Gynécologie du CHRU de TOURS 2 boulevard Tonnellé 37000 TOURS
Dr Guy Steinbach : psychiatre	36 rue Victor Hugo 72000 LE MANS
Dr Sybille Pellieux : médecine physique et réadaptation	Service central Médecine Physique et Réadaptation du CHRU de TOURS Avenue de la République 37044 TOURS Cedex 9

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Initiale**

UFR de rattachement	Médecine			Début	20/01/2020
Type de formation	Diplôme d'université			Fin	24/01/2020
Intitulé	Réparation juridique du dommage corporel				
Responsable pédagogique	Pauline saint Martin - Camille Rérolle				
Recettes prévisionnelles					
			Effectif minimum	Recettes	
	Droit de base	170,00 €	2	340 €	
	Droit spécifique	400,00 €	2	800 €	
			2	1 140 €	
	Total recettes prévisionnelles			1 140 €	
Dépenses prévisionnelles					
1- Rémunérations					
	Statut	Heures / Eq TD	Taux		
	Enseignants titulaires	0 h	42,96 €	- €	
	Enseignants vacataires	0 h	51,35 €	- €	
	Non enseignants	0 h	15,17 €	- €	
	Total rémunérations			- €	
2- Autres frais directs					
	Total autres frais directs			- €	
3- Pilotage et gestion de l'action					
			% recettes	TOTAL	
	Université	droit de base + 21% du total des droits d'inscription	21%	239 €	
	Composante		21%	239 €	
	Total pilotage et gestion FI			479 €	
	Total dépenses prévisionnelles			479 €	

EN CAS DE DIFFICULTE pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)
AU - CU - DU - DIU Formation Continue



BUDGET PREVISIONNEL

UFR de rattachement	Médecine	Début	20/01/2020
Type de formation	Diplôme (Inter) Universitaire	Fin	30/04/2020
Intitulé	Réparation juridique du dommage corporel		
Responsable pédagogique	Mr Camille REROLLE	Code FC	0

Recettes prévisionnelles

		Candidats acceptés	Recettes
Tarif Normal	1 500,00 €	9	13 500 €
Tarif Réduit	- €	0	- €
Autre tarif	- €	0	- €
		9	13 500 €

Dépenses prévisionnelles

1- Rémunérations

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	70 h	43,48 €	3 044 €
Enseignants vacataires	70 h	53,70 €	3 759 €
Non enseignants	0 h	15,55 €	- €

Indemnité de responsabilité pédagogique 675 € 255€ + 420€ (année de création)

Total rémunérations 7 478 €

2- Autres frais directs

Frais de mission des intervenants	Transport	200 €
Frais de réception	Accueil stag.	50 €
	Repas	200 €
Kits d'accueil	Coût unitaire max 3,82 €	34 €
Frais de communication		500 €
Total autres frais directs		984 €

3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action

		Par stagiaire	TOTAL
Pilotage FCU	Normal (Formation Diplômante)	330 €	2 970 €
Gestion action	Pourcentage des recettes	15%	2 025 €
Total pilotage et gestion FC			4 995 €
Total dépenses prévisionnelles			13 457 €

Solde de la formation prévisionnel 43 €

Les heures d'enseignement payées par la composante lui seront également reversées.

Fait à Tours, le 27/02/2019
La Directrice de la Formation Continue

Mme Christelle Pragnon

FICHE D'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif	
-----------------	--

Droit de base <i>(Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)</i>	
--	--

Droit spécifique	
-------------------------	--

Total	
--------------	--

Répartition	
--------------------	--

UFR	
------------	--

Université (droit de base + 21% du total)	
---	--

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

BILAN D'ACTIVITES

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'inscrits			
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
Montant du budget pédagogique (dépenses)			
Montant des droits d'inscriptions (recettes)			
Coût total de la formation			

CONVENTION DE PARTENARIAT

relative à l'organisation du parcours « Linguistique Avancée et Description des Langues » des masters Sciences du langage des universités de Tours et d'Orléans

Domaine : Lettres et Langues
Mentions : Sciences du langage

Entre :

l'Université d'Orléans, 10 rue de Tours BP 46527 45065 Orléans Cedex 02
représentée par son Président, Monsieur Ary BRUAND
et
l'Université de Tours, 60 rue du Plat d'Étain BP 12050 37020 TOURS Cedex
représentée par son Président, Monsieur Philippe VENDRIX

Vu le décret du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 22 mai 2018 accréditant l'université de Tours en vue de la délivrance des diplômes nationaux,

Vu l'arrêté du xxxxxxxx accréditant l'université d'Orléans en vue de la délivrance des diplômes nationaux,

il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention est établie dans le cadre des deux années du parcours « Linguistique Avancée et Description des langues » intitulé LADL du Master dont la mention s'intitule Sciences du langage

de l'université de Tours, et la Mention Science du langage de l'Université d'Orléans, objet d'un partenariat entre l'Université d'Orléans et l'Université de Tours. Les deux formations désignées sont adossées au Laboratoire Ligérien de Linguistique et coordonnées avec l'offre de formation de l'Ecole Doctorale Langues et Humanités

La présente convention régit les modalités de partenariat et de fonctionnement du parcours LADL à Tours et de la mention à Orléans, et plus particulièrement des séminaires, qu'ils correspondent à des enseignements transversaux obligatoires, ou des séminaires au choix proposés par l'Université d'Orléans pour le parcours LADL et proposés par l'Université de Tours pour la mention à Orléans. Sauf modification demandée par l'un des partenaires, sa durée est fixée à 5 ans conformément à la durée de la période d'accréditation du diplôme soit du début de l'année universitaire 2018-2019 à la fin de l'année universitaire 2022-2023.

Article 2 : Descriptif des enseignements et modalités pédagogiques

Pour les trois premiers semestres du Master :

- l'Université d'Orléans met à disposition de l'Université de Tours, et par là même de ses étudiants, trois de ses enseignants, qui font partie de l'équipe pédagogique du Parcours LADL et proposent les séminaires suivants :

	Orléans
S7	Sémantique et pragmatique
S8	Variation linguistique
S9	Langue, langage, pensée

- l'Université de Tours met à disposition de l'université d'Orléans, et par là même de ses étudiants trois de ses enseignants, qui font partie de l'équipe pédagogique du Master SDL Orléans et proposent les séminaires suivants :

	Tours
S7	Epistémologie des sciences humaines
S8	Lexique et énonciation: construction du sens
S9	Fonctionnement des langues et construction des représentations

Ces enseignements sont réalisés par le biais de visioconférence ; en cas de déplacement physique de l'enseignant, les frais sont pris en charge par l'établissement d'origine, à charge de réciprocité.

Les enseignants sont membres du laboratoire de recherche LLL (Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR7270 CNRS) auquel le parcours LADL du master SDL de Tours et la mention SDL d'Orléans sont adossés.

Article 3 : Coordination générale des formations

3.1 Suivi pédagogique

La mention SDL à Orléans est pilotée par un coordinateur/une coordinatrice, qui anime la commission pédagogique composée par les responsables des quatre parcours.

La coordination du parcours LADL est assurée par un responsable élu de l'équipe pédagogique du parcours.

La coordination de la mention SDL d'Orléans et du parcours LADL de la mention SDL de Tours est assurée par le coordinateur/ la coordinatrice de la mention SDL d'Orléans et le responsable du parcours LADL de Tours.

3.2 Conseils de perfectionnement

Chacune des formations réunit, au moins une fois par an, un conseil de perfectionnement. Le coordinateur/la coordinatrice de la mention SDL d'Orléans est membre du conseil de perfectionnement du master SDL de Tours.

Le responsable du parcours LADL de Tours est membre du conseil de perfectionnement du master SDL d'Orléans.

Article 4 : Durée de la convention et dénonciation

La présente convention est conclue pour la durée d'accréditation du Master Sciences du Langage, parcours LADL, à Tours et du Master Sciences du Langage à Orléans dans le cadre du contrat quinquennal 2018-2023. Elle entrera en vigueur à la rentrée universitaire 2018-2019.

La possibilité de modifier, en cours de contrat, les termes de cette convention pourra se faire d'un commun accord entre les signataires par voie d'avenant.

La présente convention pourra être dénoncée par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 6 mois avant la fin de l'année universitaire engagée.

Cette convention rend caduques les conventions et accords antérieurs, ayant le même objet, entre les parties.

Fait à....., le.....en exemplaires originaux.

Le Président de l'Université d'Orléans

M. Ary Bruand

Le Président de l'Université de Tours

M. Philippe VENDRIX